

# DETECTIVE

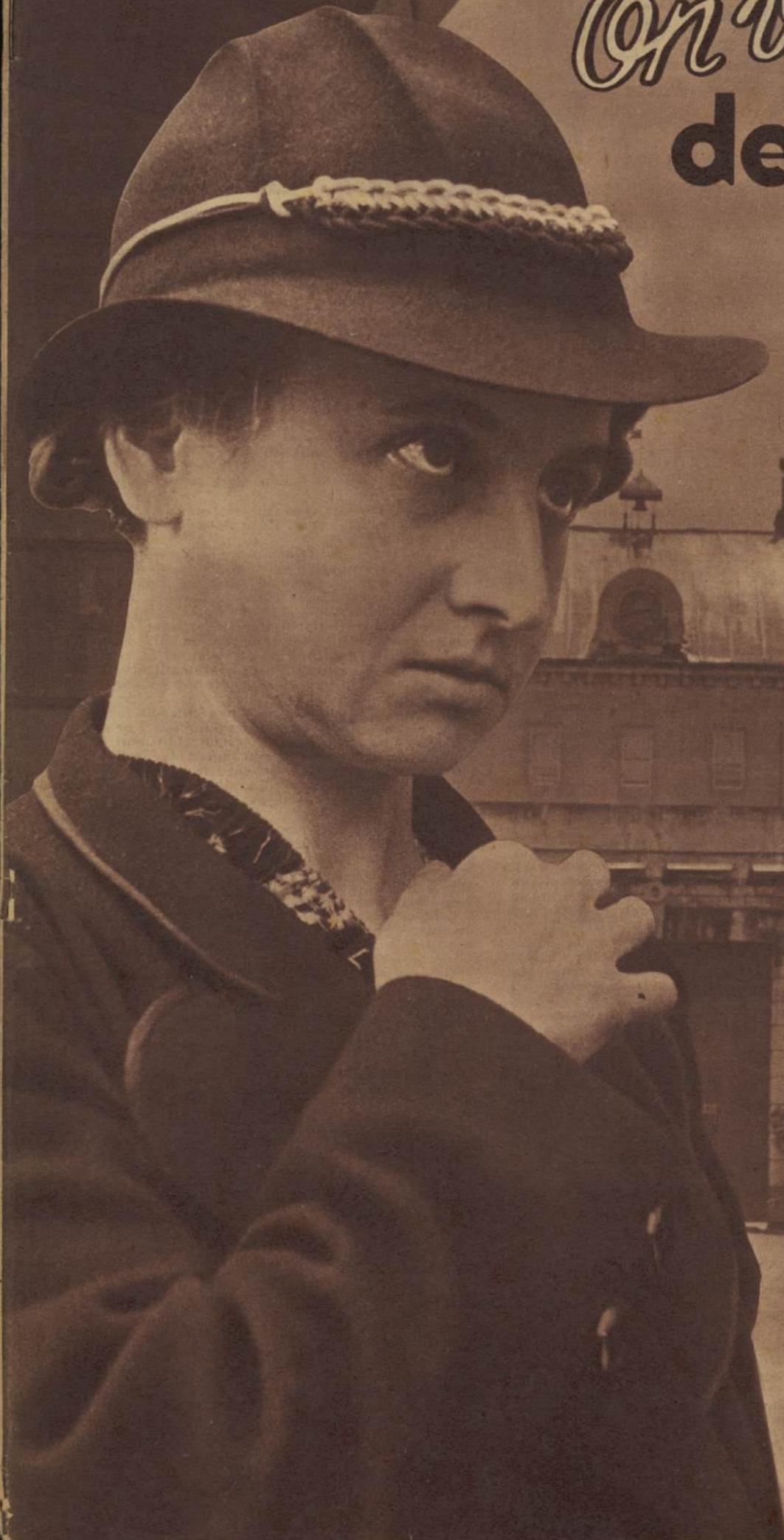
N° 562 - Jeudi 3 Août 1939 - 1 fr. 75

*Témoignages*  
humains

*On vient*

**de marier**

**UN FOU...**



**"C'est une joie pour moi de contracter mariage avec un bagnard réprouvé de tous, alors qu'il n'est qu'un irresponsable" déclare Mme Collini**

Lire l'enquête de nos envoyés spéciaux à Caen,  
**R.-J. PIGUET et J.-G. SÉRUZIER**

# On vient Témoignages humains

## de marier UN FOU...



Si ce jour a été pour moi le plus beau de ma vie, confie Madame Collini à notre collaborateur René-J. Piguet, il a été aussi le plus douloureux...



...et, jusqu'à mon dernier souffle, je reverrai la petite chapelle de la prison et mon mari agenouillé près de moi.

CAEN (De nos envoyés spéciaux).



Vous venez sans doute pour le mariage de Collini le dépeceur de Lyon, nous fit un gardien à l'entrée de la prison centrale de Caen. Oh ! vous savez ce ne sera pas long. Sa fiancée est déjà passée pour savoir si l'aumônier était arrivé. Elle est impatiente.

— Alors ! on marie les fous maintenant ?

— Mais Collini est déjà marié civilement depuis 1924. C'est le mariage religieux que l'on va célébrer aujourd'hui sur la demande de sa femme. Cela ne peut lui faire du mal, ajouta le gardien en souriant, et comme il est condamné aux travaux forcés, la nuit de nocce n'est pas proche. Tout au plus obtiendront-ils un « parloir » de faveur d'une demi-heure entre deux grillages...

M. l'abbé Leneveu, curé de La Maladrerie, arrivait pour procéder à la cérémonie.

— Monsieur l'abbé, vous allez unir, devant Dieu, le bagnard Collini à son épouse. Je croyais que la religion s'opposait au mariage avec des personnes ne jouissant pas de la plénitude de leurs facultés mentales ; or dans le cas de Collini, il n'y a aucune illusion à se faire et...

L'abbé Leneveu, au clair et sympathique regard, m'arrêta aussitôt. Il avait deviné ma question.

— Je n'ai aucune raison de refuser mon ministère à un condamné déjà marié civilement depuis 1924, lorsque son épouse est consentante. S'il ne possède pas sa raison, ce n'est pas au prêtre, mais aux experts d'en décider. Comme ceux-ci l'ont déclaré responsable de ses actes, mon rôle s'est borné à faire toutes les observations nécessaires à la personne qui sollicitait mon intervention.



L'attitude, aux Assises, de Collini, ce guignol sanglant, fut édifiante à plus d'un titre. Il n'est que de lire ses lettres pour se rendre compte que l'homme était déjà fou à cette époque. Ses brillants défenseurs, M<sup>es</sup> Raymond-Hubert et Banchelin (à droite) en sont d'ailleurs, depuis toujours, persuadés.

Près de la grande porte de la « Détenation » se tenait une petite femme au visage douloureux, toute vêtue de noir. C'était Mme Collini qui venait épouser devant Dieu le détenu 1678, son mari.

### Collini, le guignol sanglant

C'était un matin de mai 1936, alors que sa femme se trouvait à son travail, et que Collini recevait comme à l'ordinaire sa maîtresse Marie Corigliano, que le crime fut commis. Collini avait une affection particulière pour des lapins qu'il élevait dans une pièce de son appartement qu'il appelait pompeusement son « Laboratoire » et au mur duquel s'étaient, pêle-mêle, des photos et des gravures disparates représentant le pape Pie XI, Greta Garbo, Tino Rossi, etc. Suspendus au plafond, des verres de lunettes diversement colorés et attachés par des ficelles ornaient cette pièce. Dans la cuisine, une affiche manuscrite donnait des ordres à Mme Collini. On y pouvait lire : « Tu n'enlèveras pas, sans pincettes ni tenailles, le couvercle des casseroles ».

Pour tout le voisinage, Collini était fou, et ce n'était pas sans inquiétude qu'on le voyait partir chaque jour récolter de vieux journaux afin d'en confectionner, après les avoir malaxés avec du pétrole, des boulettes de combustible pour son chauffage.

Pour quel motif Collini, ce matin-là, assomma-t-il sa maîtresse avec un maillet ?

— Cette femme s'était penchée sur mes lapins, expliqua Collini, et j'ai reconnu dans leurs yeux « l'ordre de mort ». Vous ne comprenez pas, vous autres, le langage des lapins !

Puis, calmement, le misérable coupa la tête de sa victime qu'il déposa dans un pot au feu pour jeter ensuite le tout dans le Rhône. Le reste du corps fut découpé en dix-sept morceaux disposés dans des boîtes métalliques et recouverts de ciment. Enfin, après avoir étranglé de ses mains sa chienne « Poupette » pour la pendre ensuite au robinet de sa cuisine, Collini, satisfait, prit le chemin de Paris.

Quelques jours après, alors que personne n'avait signalé la disparition de Marie Corigliano, Collini était arrêté à Paris, pour ivresse sur la voie publique. Le lendemain, au moment où le commissaire donnait l'ordre de le remettre en liberté, ce singulier détenu hésitait à partir.

— Alors quoi, vous vous décidez ? Vous avez toutes vos affaires. Vous n'êtes pas malade ?

— Non, répondit Collini, mais je suis embêté. J'ai tué ma maîtresse à Lyon. C'est une Italienne, Marie Corigliano. Son cadavre est dans mon logement. Je l'ai découpé en dix sept morceaux, et la tête...

— Il est encore saoul, interrompit un agent, on va le remettre dans le « Bignou ».

Mais Collini, tenace dans ses aveux, fournit des précisions. On se décida à alerter la police de Lyon, laquelle, quelques heures après, répondait qu'il n'y avait pas de cadavre chez Collini et que ce dernier passait pour un déséquilibré.

— Conduisez-le à l'Infirmerie spéciale du Dépôt, fit le commissaire.

— Alors, ça c'est curieux, faisait Collini, ce n'est pourtant pas un cauchemar, j'ai bien découpé l'Italienne. Si les inspecteurs n'ont rien trouvé, c'est qu'ils n'ont pas brisé le bloc de ciment sous lequel se trouvent les dix-sept boîtes. Je l'ai même écrit à ma femme. La malheureuse, je vais encore lui causer des ennuis avec cette histoire !

Cette insistance de Collini ébranla le scepticisme de la

police qui procéda à une nouvelle perquisition dans le fameux « Laboratoire » et découvrit le cadavre découpé près duquel couraient les lapins.

Alors la justice réclama le fou. Collini, heureux et fier de son crime, renouveau ses aveux, précisant que s'il s'était débarrassé de la tête c'était parce que cette partie du corps constituait le centre du mal qu'il fallait détruire.

— Pour quel motif avez-vous tué Marie Corigliano ? ont demandé les psychiatres chargés de son examen mental.

— Parce que cette femme était une s... Elle trompait son mari.

— Mais, voyons, vous lui reprochez de tromper son mari, alors que depuis plusieurs mois elle était votre maîtresse ?

— Qu'est-ce que cela prouve ? répondit sévèrement Collini : j'ai supprimé le mal. Vous n'avez pas vu le regard des lapins ? Que l'on sauve ma femme contre les Italiens qui sont les assassins de Carnot. Je ne pourrai plus saluer sa statue.

Et les éminents psychiatres se sentirent suffisamment éclairés sur l'état mental de Collini. Ils conclurent à l'entière responsabilité de ce criminel. C'est dans ces conditions que Léon Collini comparait devant la cour d'assises de Lyon pour y répondre de son incompréhensible mais abominable forfait.

Tous les assistants, après avoir entendu raconter son crime et appris ses antécédents familiaux, ne doutaient pas de sa folie. Son père, alcoolique, était mort à la suite d'un pari stupide en avalant une noix avec sa coque. Lui-même couchait assez souvent sur le toit de la maison qu'il habitait et lorsqu'il pleuvait se tenait sous un parapluie. Quelquefois, il provoquait le rire des voisins en se balladant en chemise, les pans retroussés par des épingles. Lorsqu'il gobait des œufs il ne manquait jamais de transpercer les coquilles vides d'un fil et de les suspendre à la fenêtre du logement.

— C'est un fou, disait-on, bien avant le crime, à Mme Collini. Vous devriez demander le divorce, sinon il vous arrivera malheur.

Celle-ci crut même devoir tenter une instance en divorce et finalement décida que sa place était auprès de son mari, qu'elle considérait comme un malade irresponsable de ses actes.

Mais ce serait trop simple si les experts avaient sur les étreintes une impression identique au commun des mortels. Ils le firent bien voir en déclarant une deuxième fois Collini sain d'esprit. Tout au plus, sur une juste observation de M<sup>e</sup> Banchelin, du barreau de Paris, qui, avec M<sup>e</sup> Raymond-Hubert, assurait la défense, l'un des experts voulut atténuer le diagnostic.

— Il n'est pas fou, mais un peu « piqué ».

Du fait que Collini n'était pas considéré comme dément, le résultat était acquis, et en l'absence d'asiles-prisons, le baigne à perpétuité allait protéger la société contre ce « Sain d'esprit » dangereux.

### Le 1678 se marie

Collini venait de « tirer » cinq années de réclusion à Nîmes pour meurtre, lorsqu'en 1921 il fit la connaissance à Lyon de celle qu'il devait épouser civilement trois ans plus tard. Depuis cette époque jusqu'au crime, sa vie avait été, à part ses excentricités, tout à fait régulière. Sa compagne douce, dévouée, et travailleuse faisait, il faut bien le dire vivre le ménage. Collini pratiquait le « chômage perlé » ayant totalisé plus de 1.000 journées de chômage depuis leur union.

Mme Collini fut pour son mari une sœur de charité, et il est indéniable que, de son côté, celui-ci ait eu pour elle, qui supportait tous ses caprices, colères, injures, etc., le seul sentiment pur ressemblant à de la tendresse, que l'on puisse rencontrer dans un être semblable.

Après la condamnation aux travaux forcés à perpétuité, Mme Collini dut se réfugier pendant près d'un an dans divers hôtels de Lyon, fuyant une curiosité malsaine ou les sarcasmes d'un voisinage ayant encore présent à la



# L'implacable DESTIN



**Accorte fermière et rude paysanne, Madame Louise Cormier valait un homme pour les travaux des champs.**

MONTARGIS (De notre envoyé spécial.)



U iras faucher l'herbe autour des arbres au Pré-Haut dit rudement le fermier Henri Cormier à son domestique Reuillard. Je passerai avec la machine demain.

Sa faux sur l'épaule, Reuillard, de son pas lourd de paysan, se dirigea vers son travail. On était au mois de juillet 1933. Les lourds épis blonds courbaient leurs tiges jaune or sous leur poids. C'était la fin de la journée. Le soleil baissait à l'horizon. La calme paix campagnarde s'étendait sur cette partie du Gâtinais, riche, seraine, terre féconde s'il en fût, aux environs de la commune de Chuelles. A la Hure, Henri Cormier, trente-cinq ans, exploitait une ferme en compagnie de sa femme, née Louise Ratoré, de quatre ans sa cadette, et de son valet Reuillard. Dur aux autres comme à lui-même, le maître, travailleur tenace et infatigable, menait tambour battant sa petite exploitation, tout pliait devant lui. Il rudoyait sa femme, ses fillettes, et Reuillard lui-même pâtissait parfois de son humeur violente et de ses rebuffades.

Lorsqu'il était saoul, ce qui lui arrivait parfois, il avait la main et le pied preste. Personne ne trouvait grâce devant lui.

Vers 19 heures, il alla vérifier le travail. Sa femme l'accompagnait, emportant dans son cabas la boisson — du cidre râpeux à la gorge, violent, du pousse-au-crime, disait l'homme. Il but plusieurs fois à même le goulot. L'ivresse le guettait déjà au départ ; elle l'avait envahi lorsqu'il déboucha du chemin de terre aboutissant au Pré-Haut.

Il gourmanda Reuillard :

— C'est c'qu't'appelle faucher, ça. J'appelle ça saloper la besogne !

En même temps, il lui donna une violente bourrade qui le fit vaciller. Le valet ne dit rien. Il devint simplement un peu plus pâle sous la broussaille de barbe pas rasée depuis huit jours. Cormier n'y prit garde. Il était le

**Mme Valtat, sœur de la fermière, est devenue, depuis le drame, la maman des petites orphelines.**

maître chez lui. Il empoigna à nouveau la bouteille et but une longue rasade. On voyait sa pomme d'Adam monter et descendre dans son cou maigre, hâlé, piqué de poils poivre et sel. Quand il eut tout lampé, il lança le litre au loin. L'herbe drue amortit la chute. La femme, devant ce spectacle, haussa les épaules et s'assit sous un pommier. Le domestique s'en fut au fond du pré et prit son fusil, placé le long d'un tronc d'arbre. Il l'emmenait parfois avec lui.

— Si des fois j'voyais un lièvre ou un perdreau...

Cormier, le dos tourné, examinait la faux. Il cria :

— Tu l'as encore cognée dans...

Il n'acheva pas. Un coup de feu éveilla l'écho du bois proche. Sans un mot, le fermier venait de s'abattre, face contre terre. Sa chemise à carreaux, trouée au niveau des reins, laissait voir une plaie béante, noire, d'où le sang coulait doucement, maculant sa ceinture de flanelle et son pantalon de velours gris. L'arme encore fumante. Reuillard s'approchait cependant que la fermière glapissait :

— Qué qu't'as fait, qué qu't'as fait, notre valet ?

— Il vous en a trop fait voir, à moi aussi, fallait qu'ça finisse.

On enterra Henri Cormier le 24 juillet. On jugea en octobre le domestique meurtrier. Les gens du pays témoignèrent en sa faveur. Par contre, la mémoire du fermier ne fut pas épargnée. Sa brutalité, sa brusquerie furent évoquées en cour d'assises. Reuillard ne fut condamné qu'à cinq ans de prison. A la ferme de la Hure, seules restaient une femme et trois petites filles sans papa.

## La ferme du moulin

A Courtemaux, à quelques kilomètres de Chuelles, un moulin, à l'entrée du village, a cessé depuis longtemps

de faire entendre le monotone claquement de sa lourde roue à aubes. C'est un corps de bâtiment important, comprenant, outre la maison d'habitation, des dépendances renfermant les instruments aratoires, des étables et des écuries. Ce moulin est devenu une ferme avec quarante hectares de bonnes terres l'environnant et réparties sur le territoire de la commune que l'on appelle, dans le pays, la ferme du moulin de la Forge.

La vie, à la Hure, sans homme, devenait difficile et, quoique robuste gaillarde, Mme Louise Cormier ne pouvait, seule, faire valoir le domaine.

Son père, entrepreneur de battage, homme fort honorablement connu dans la région, lui signala un jour le fermage libre du moulin. La veuve examina la nouvelle affaire et la trouva bonne. Elle pourrait l'exploiter avec l'aide d'un homme, bien entendu. Or, depuis quelques jours, elle avait loué les services de Gaston-Antoine Beaudenon, beau gaillard de trente ans, qui avait exercé, pendant quelque temps, dans un village proche, les fonctions de cantonnier. Quelques histoires de disputes, terminées en justice, couraient sur son compte. Mais, à la campagne, un batailleur n'est jamais considéré comme un mauvais garçon. C'est souvent un gars solide, qui n'a pas plus peur des autres que de l'ouvrage. Et puis, Mme Cormier se souciait bien de son passé orageux, de son divorce d'avec Denise Merlin, de ses bonnes fortunes. Il lui fallait un aide courageux, aimant le dur travail de la terre, et il lui semblait qu'elle avait trouvé.

Elle était même si contente de cette présence qu'elle associa, sur l'acte de location, le nom de Beaudenon au sien. La terre nourricière connut donc un nouveau maître, traçant les beaux sillons bruns, remuant ses entrailles, récoltant ses produits. La fermière régnait sur quatorze vaches laitières, aux pis gonflés, aux croupes gras-

**A la ferme du moulin de la Forge, qu'elle avait en gérance, elle employait un domestique, G.-Antoine Beaudenon, solide gaillard, qui devint un jour son amant.**



ses. Le couple accomplissait les gestes millénaires des fermiers, aimant le sol qui les nourrit.

Au bout de peu de temps, la fermière eut quelques faiblesses pour ce mâle puissant, aux larges épaules, aux bras musculeux. La consécration du maire et du curé manquait à cette union, mais rien ne souffrait de cette situation irrégulière, même pas les trois fillettes, Eliane, treize ans, Gisèle dix ans et Ginette huit ans, que leur innocence et leur extrême jeunesse mettaient à l'abri des mauvaises pensées.

## La roue tourne

Puis, un jour, il leva la main sur leur mère, sous un prétexte futile, la soupe était trop chaude ou le cidre pas assez frais. Les enfants, terrorisés, se blottirent derrière le poêle, abandonnant la table familiale.

— Allez vous coucher, la racaille, hurla-t-il, et plus vite que ça.

Laissant le repas du soir, les gosses gravirent rapidement l'escalier à claire-voie qui accédait à leur chambre. Elles entendirent encore longtemps les éclats de voix de l'homme et la voix plus faible de leur mère qui se plaignait... L'enfer allait commencer...

Depuis ce jour maudit, sous le plus fallacieux prétexte, Beaudenon frappait sa patronne, qu'il ne considérait, lui, que comme son associée et surtout comme une maîtresse parfois encombrante, exigeante et menant l'exploitation du domaine à sa guise et à sa volonté.

Chaque jour amenait sa scène, toujours violente et se terminant par des coups. Dans le calme village, qu'arrose une molle rivière, de porte à porte on chuchotait.

— C'est encore le Beaudenon qui bat la Louise.

Un après-midi, le maréchal des logis-chef Leroy et le gendarme Charpin faisaient leur habituelle tournée. Ils conversaient avec le maire quand ils entendirent des appels : « Au secours ! Au secours ! » Le maire eut un geste excédé :

— Ça finira mal, ce domestique la tuera.

Depuis quelque temps, la maréchaussée, située à dix kilomètres de là, à Courtenay, avait reçu plusieurs plaintes. Ce soir-là, le gendarme Charpin, plus agile, se précipita vers le lieu où se déroulait la bagarre.

Il arriva rapidement au pré. Beaudenon avait terrassé sa maîtresse et l'avait prise par les cheveux. Un genou sur le ventre de la malheureuse et pesant de tout son



Fille de la terre, Madame Cormier s'entendait à la faire fructifier. Mathias Scheffer indique à M. Rattoré, père de la victime, l'endroit où il découvrit le corps sans vie de Beaudenon.



poinds, il l'empêchait de se relever. De ses fortes mains, il soulevait la tête de la femme et la cognait contre le sol, heureusement spongieux à cet endroit.

— Je ferai un trou avec ton crâne, grommelait-il entre ses dents.

Un solide direct du gendarme l'envoya rouler à deux mètres. Quand il aperçut l'uniforme, il n'osa pas se rebeller. La fermière, grièvement blessée, la tête en sang, le sein gauche gravement atteint, se releva. L'homme promit aux gendarmes de ne pas recommencer. Ces derniers conseillèrent à la femme d'appeler un médecin. Elle le fit le lendemain. Quand le docteur parut dans la cour, Beaudenon brandit un fusil :

— Si vous avancez, je vous descend comme un lapin...

L'homme de l'art n'insista pas... Le temps coula, n'améliorant pas les choses.

En février dernier, un matin où la gelée blanche couvrait le paysage, Beaudenon demanda à sa patronne... et servante d'activer le feu.

— On gèle ici, dans cette cagna...

La femme lui dit :

— Il n'y a plus de bois, va en couper.

Cette innocente phrase eut le don de le mettre en fureur.

— Tu me crois donc l'esclave ici. Tu vas voir...

Un rateau de jardin se trouvait à portée de sa main. Il le saisit et se mit à cogner. La fermière para le premier coup comme elle put, mais sa fille aînée, pensant sa mère en danger, se précipita. La brute ne cessa pas pour cela de cogner. L'enfant reçut un violent coup de la redoutable arme près du nez. Une tige de fer entra violemment dans la tendre chair, l'arracha sur une longueur de quatre centimètres, de la racine du nez à la commissure des lèvres et mit le maxillaire supérieur à nu.

La mère, excédée, qui avait tout accepté pour elle-même, porta plainte ferme contre Beaudenon. Les gendarmes venaient le prendre le lendemain matin, au petit jour, de peur des représailles qu'il avait annoncées.

— Je les tuerais, les cognes, s'ils viennent m'arrêter, avait-il menacé.

Le tribunal de Montargis le condamna à deux mois de prison.

La cour éleva la peine à six et à cinq ans d'interdiction de séjour.

## Au petit matin

Un autre domestique le remplaça, Mathias Scheffer, Luxembourgeois, homme doux et solide à la fois. La paix semblait revenue à la ferme du moulin, une paix champêtre, bucolique, plus troublée désormais par les cris de la fermière et les hurlements de son bourreau.

Le 9 juillet dernier, les portes de la prison de Montargis s'ouvraient, à six heures du matin, sur le prisonnier libéré. Il se fit conduire, immédiatement, chez la veuve Cormier et réclama de l'argent qui lui restait dû. Puis l'homme, se voyant remplacé par Scheffer et sachant pour lui l'impossibilité de travailler dans la région, le Loiret

**Mathias Scheffer, nouveau valet, explique le drame. Il montre la lucarne en demi-lune donnant sur l'étable et par où l'assassin tira. C'est auprès de Blanchette que fut retrouvé le cadavre de Madame Cormier.**

lui étant interdit pour cinq ans, exigea de la fermière la promesse de résilier le bail et d'aller exploiter une ferme ailleurs. Elle s'y refusa énergiquement, comme aussi de lui donner à manger et à boire. Il insista. Alors, Mathias le prit gentiment à bras-le-corps dans ses bras herculéens et le sortit sans violence, mais sans révolte possible de sa part. Beaudenon partit en proférant des menaces. Il alla offrir ses services dans le département voisin, au château de M. Laroy, à Saint-Loup-d'Ordon. Il revint en visite inopinée à la ferme du moulin de la Forge le dimanche soir 23 juillet, à neuf heures, et demanda à nouveau à boire. Il fut éconduit, enfourcha sa bicyclette et disparut dans la nuit tombante. Il rentra, toujours à vélo, au château, situé à quinze kilomètres de là et demanda à un de ses camarades, employé comme lui à la batteuse.

— Je t'ai acheté ton flingue l'autre jour pour cent vingt-cinq francs. Je te l'ai payé. J'ai envie d'aller à la braconne ce soir. Donne-le moi.

L'autre alla chercher l'arme et la lui donna. Au moulin, depuis longtemps, tout le monde dormait, derrière les persiennes closes.

A cinq heures du matin, la fermière, comme toujours matinale, se leva. Elle frappa quelques coups au plafond avec son balai. C'était sa manière à elle de réveiller Mathias, qui reposait dans la chambre au-dessus. Elle descendit dans sa cuisine, prit ses deux seaux de fer blanc et se dirigea vers la vacherie.

La Blanchette, qui la connaissait bien, tourna vers elle sa bonne tête — c'était elle qui était toujours traitée la première — pendant que la chienne Javotte, qui couchait dans l'étable, venait, bondissant de joie, fêter sa maîtresse...

...Par une lucarne en demi-lune donnant sur les champs, un homme, prudemment, avançait la tête. Dans la demi-pénombre, il apercevait Louise Cormier, assise sur un petit banc, faisant gicler dans le seau le lait du matin. Doucement, sans bruit, sans que la chienne ait donné le moindre appel, n'eût suspecté une présence étrangère — peut-être parce qu'elle la connaissait, Beaudenon, c'était lui, glissa son arme dans la lucarne. Il avait devant, à trois mètres, une cible immanquable, le large dos de la fermière...

Soudain, un coup de feu retentit, assourdi par les murs épais entre lesquels il éclata. Mathias, en train de s'habiller, pensa :

— Tiens, notre voisin, M. Taureau, qui tire sur les rats.

En effet, la proximité de la rivière, lente et paresseuse, les attire et le voisin les tue souvent à coups de fusil...

Puis, un autre coup de feu cassa le silence pesant de la campagne. Mathias eut, tout à coup, la pensée d'un drame. Il dégringola les marches et se précipita. Dans la litière, le corps de sa patronne était étendu. Elle ne bougeait plus. Il la souleva doucement et aperçut dans le dos une affreuse blessure. Les reins avaient éclaté sous la force du plomb et la fermière ne donnait plus signe de vie.

L'assassinat était patent et signé de la main de Beaudenon. La brume matinale, noyant l'horizon et les choses, empêchait au brave Mathias de voir distinctement, d'autant mieux qu'il est myope. Il supposa que l'assassin était quelque part caché derrière les bâtiments et l'attendait aussi pour le tirer comme un lapin.

Il laissa sa patronne, elle n'avait plus, hélas ! besoin de ses soins et rasant les murs, se précipita vers la petite cabine téléphonique du village. Haletant, il fit aux gendarmes de Courtenay un rapide compte rendu des faits et revint toujours prudemment vers la ferme.

Passant derrière un hangar, il distingua, près de la vacherie, à une trentaine de mètres, une masse noire, immobile, sur l'emplacement d'une ancienne meule. Il s'approcha avec précaution : Beaudenon, le visage affreusement mutilé, était mort.

Il s'était fait sauter la cervelle.

Cinq ans auparavant, jour pour jour, — tragique anniversaire — le valet Remillard avait tué, de la même façon, son maître, le fermier Cormier.

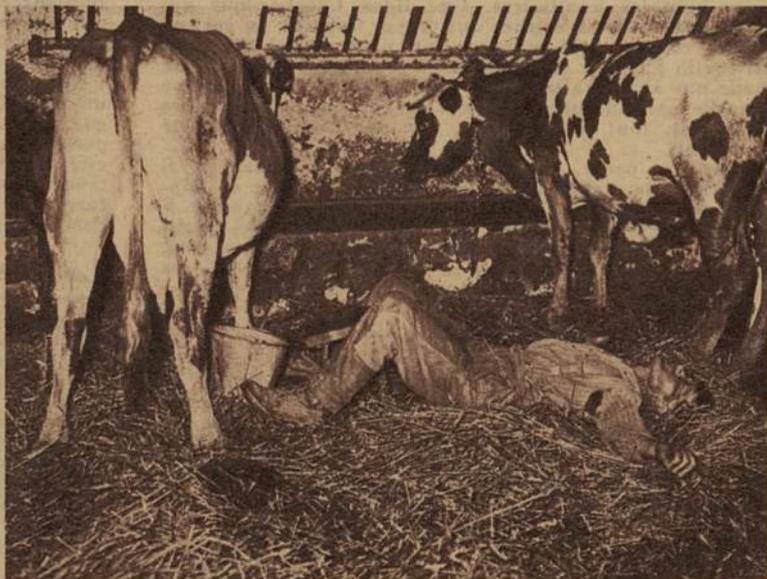
Dans la ferme du moulin de la Forge, il ne reste plus que trois petites filles qui pleurent leur maman, un vieux père inconsolable et une tante qui essaie de les consoler tous.

Il est, dans certaines familles, de tragiques destins.

Hubert BOUCHET.

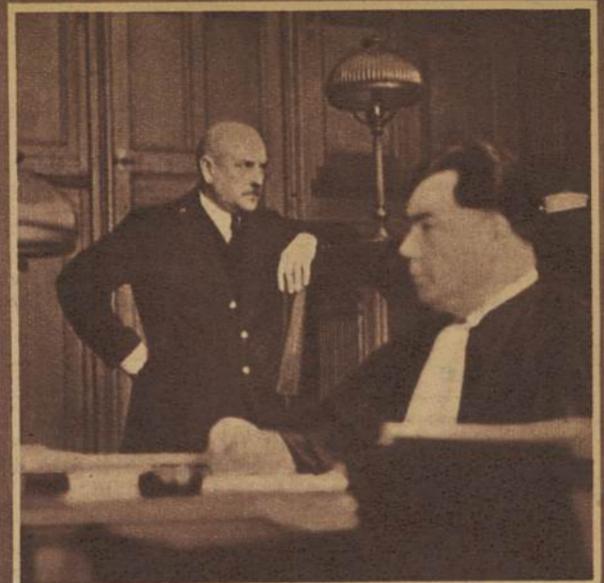
Reportage photographique DETECTIVE.

WALTER GILLET.

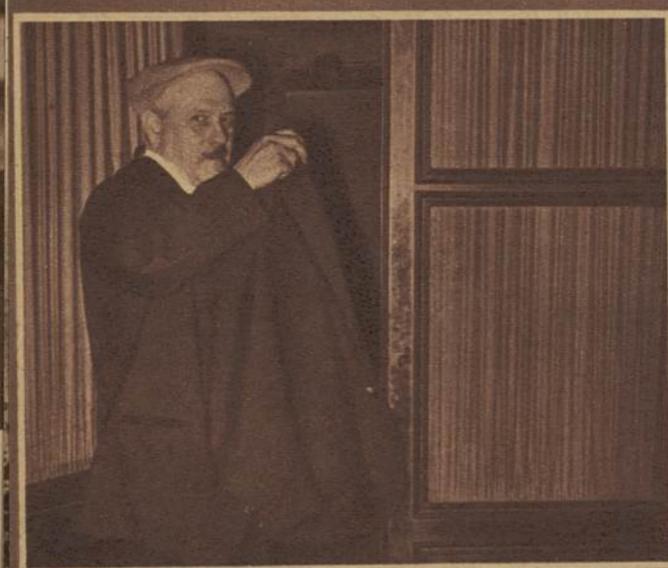


# Figure du Palais

## LA VIE D'UN APPARITEUR



Ah ! la vie n'est pas toujours rose... Il y a aussi les travaux domestiques. Et Madame aime qu'on l'aide dans les ingrates besognes de la cuisine.



obtint un septième prix au concours, cette année-là, du « plus bel enfant de Paris ». En prenant de l'âge, il n'enlaidit pas, mais il ne s'assagit guère. L'école de la rue de Clignancourt, où il apprit à peu près à lire et à écrire, frémit encore de ses exploits.

A douze ans, il s'enfuit de chez ses parents. Il fit les 104 kilomètres, sans un sou en poche, battant ainsi les records de Lavarède. Il réintégra le domicile paternel, à coups de soulier dans le bas des reins. On le met en apprentissage chez différents artisans, enfin chez un relieur. Tout va bien, mais pas longtemps, car le patron a une jolie petite bonne qui couche sous les toits. Maurice estime sans doute qu'elle doit s'ennuyer seule, ou avoir peur, la nuit. Il grimpe par les gouttières et force un peu la jeune bonne à l'aimer.

Il a quinze ans. Comme on voit, il promet. Il tiendra d'ailleurs. Le patron relieur juge sévèrement ces exploits juvéniles et renvoie au père Ducrocq le chérubin don Juan.

### Après avoir été copieusement rossé, Maurice réfléchit.

### Une adolescence pleine de périls

On ne voit pas poindre encore l'auxiliaire de la justice, ni même le jeune homme rangé. Du train dont vont les choses, la prédiction paternelle restera en deçà de sa malédiction. Ce n'est pas en correctionnelle, mais au bagne que Maurice finira ses jours, d'autant plus que quelques aventures d'amour ne l'inclinent pas vers la sagesse et qu'il se jette à corps perdu en d'invraisemblables métiers. Le septième prix de beauté de Clignancourt est toujours beau ; son corps est alerte et rompu à tous les sports. Il court sur route, il court sur piste, à vélo ; il court après les jeunes filles dans les bals. Il excelle en tout, mais il n'atteint pas le premier plan ; si vous voulez, il a du talent, pas de génie, et le talent, en tout domaine, court les rues, mais nourrit mal son homme. Pendant que d'autres « burinent » en usines, lui s'élève jusqu'au ciel. C'est un funambule ; il se jette dans les jeux du cirque ; on le voit à Médrano, à l'Alhambra, en de très compliqués et très beaux exercices de trapèze. C'est ainsi qu'il fait partie de la célèbre tripléte des frères Delmas. Malheureusement, il choisit, un soir, des hauteurs où sa fantaisie, sa souplesse l'avaient élevé et tombe dans le filet, rudement.

Ainsi le mythe d'Icare est éternel ; on veut monter jusqu'à l'Empyrée, mais un coup funeste casse l'aile ou rompt le mouvement, et l'on se retrouve, le corps meurtri, sanglant, dans un filet rugueux et pénétrant. A demi évanoui, on entend à ses oreilles bourdonnantes la rumeur de la foule et l'on ne sait plus si les cris d'angoisse ne sont pas une forme d'hystérie collective et joyeuse, comme ceux qui saluent le dompteur dévoré, le roi assassiné, l'homme qu'on guillotine.

Il fallut au jeune Ducrocq abandonner le métier de bateleur. C'en était fini de la gloire factice et légère, des nuits éthérées, émouvantes et fragiles, sous les girandoles, sous l'aveuglante clarté des lampions électriques et sous l'assourdissant vacarme de l'orchestre battant la charge, imposant l'attention, le recueillement, pour la seconde décisive, préjudicielle, durant laquelle le funambule quitte tout ce qui le retient au sol, la barre étroite du trapèze, le cercle froid de l'anneau, pour se jeter dans le vide, cet éternel ennemi.

Il tomba de haut et se retrouva garçon de lavoie à Issy-les-Moulineaux. Il fallait vivre, mais de porter les ballots de linge sale n'interdit pas le rêve. Le soir, il dansait. Souple, fort et beau, il ne choisissait que de jolies et adroites partenaires. La belle Paquita embellit, un temps, sa morne existence. Avec elle, il fit de nombreux concours de danse. Tous deux évoluèrent sur un guéridon de café durant une demi-heure, ce qui reste un exploit. Ce bel amour se termina par un coup de couteau, car Maurice était volage et Paquita jalouse. Le cirque l'appela ; ne pouvant plus y figurer, il enleva une belle acrobate, Claire Boulanger.

Mais, une nuit, à la sortie d'un bal il entendit tousser la jolie fille. Trois mois plus tard, elle mourait dans un sana.

Sur elle penché, un garçon de vingt ans, beau comme un jeune dieu, laissait couler des larmes amères. La guerre éclata qui étreignit sa douleur et la noya. Il fit la guerre comme un désespéré. Blessé quatre fois, quatre fois cité, il chercha la mort et ne la trouva point. Mais il trouva l'apaisement, le calme. A l'Armistice, il redevint garçon de lavoie et, s'il n'épousa la patronne, fort riche, c'est qu'il tenait beaucoup à son indépendance.

### Le père avait raison

Un soir qu'accompagné d'un ami il rend visite à Mayol, une très jolie fille le reconnaît :

— Tiens ! Maurice Delmas !...  
On soupe ensemble, fort gaiement ; c'est le dernier appel de la fantaisie burlesque, c'est le dernier assaut de la folle jeunesse.

Les cheveux s'éclaircissent et grisonnent, les muscles n'ont plus leur terrible détente. Il est temps d'être sage. Il se marie ; sa femme, Mlle Saint-Denis, charmante et douce, lui donnera trois beaux enfants dont il est très

es pères ont l'instinct divinatoire du destin de leurs petits. C'est ainsi que le père Ducrocq disait à son fils Maurice :

— Tu finiras en correctionnelle.

Et Maurice a fini en correctionnelle. A dire le vrai, pas dans le sens que l'entendait le bon papa Ducrocq s'adressant à son gendement d'enfant ; non comme inculpé, mais comme appariteur, comme accense, c'est-à-dire auxiliaire subalterne de la justice.

Subalterne ! Qu'est-ce que je viens de dire là !... Ce mot, si j'en crois certains de mes confrères, est inexact, car un appariteur compte dans une chambre correctionnelle. Il peut, à son gré, mettre de bonne ou de méchante humeur les juges. Qu'il brouille un peu les dossiers, qu'il oublie telle recommandation du président, et voici une audience maussade. Les juges sont des hommes ; ils ont des nerfs, ils ont des manies. Non ! décidément, l'appariteur n'est pas un subalterne, puisqu'il peut adoucir ou exaspérer le système nerveux des juges avec mille petites attentions ou mille petites fautes.

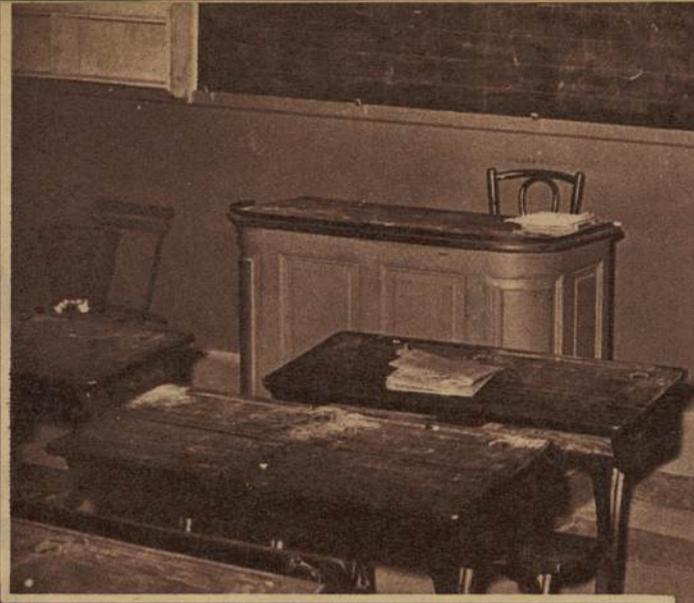
Si grands soient-ils, les grands ne seraient rien sans leurs humbles auxiliaires. Une ligne téléphonique qui fonctionne mal, un soulier qui presse trop sur un cor, un col de chemise qui serre exagérément, et tel dictateur est enclin à traiter les plus graves problèmes sur un autre mode que si tout allait bien. La face du monde peut être changée par un cordonnier ou par un valet de chambre maladroît, tout comme si le nez de Cléopâtre eût été plus droit.

Ayant, je pense, réhabilité la fonction d'appariteur, il m'est loisible, à présent, de vous conter l'histoire de l'appariteur Ducrocq, telle que je la lui arrachai, bribe à bribe, d'après la méthode la plus orthodoxe des juges d'instruction dont je ne parle, d'ailleurs, que par ouï-dire, alors que Maurice Ducrocq la connaît sur le bout des ongles, ce qui ne l'empêche pas de s'y laisser prendre.

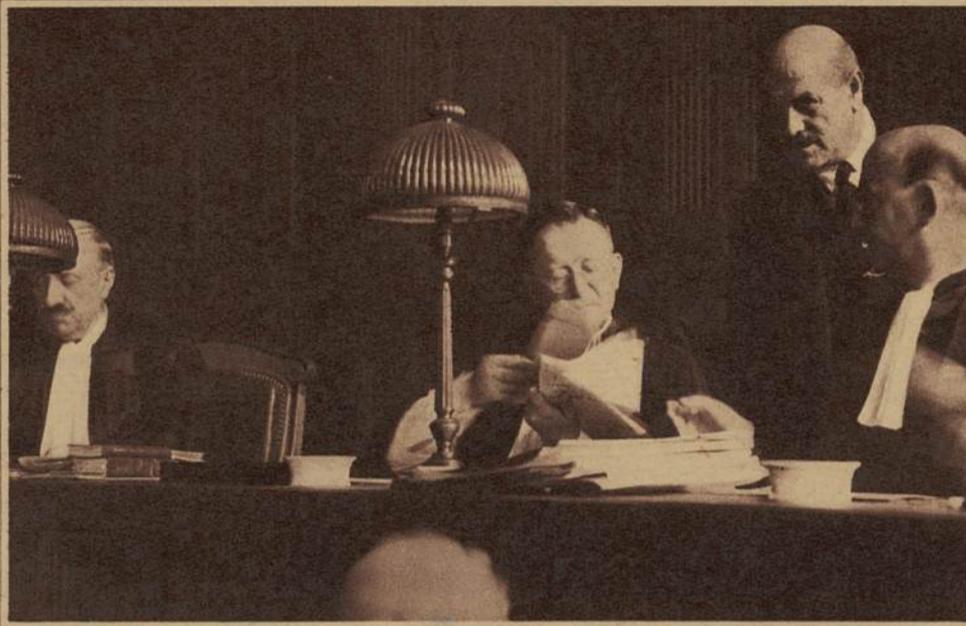
### Une enfance dissipée

En politique, ce n'est pas une très bonne note que de changer d'opinion. On s'entend traiter de renégat, de traître, de canaille ; on se fait traîner dans la boue. En eugénisme, il n'en va pas de même : la bonne méthode est le changement.

Maurice Ducrocq, lorsqu'il naquit, n'offrait rien de particulier, sinon qu'il était un beau bébé, si beau qu'il



**Homme-Protée, Ducrocq s'accommode de tous les emplois. Appariteur, il va du box des détenus au président, met en ordre le bureau du magistrat, classe les dossiers et connaît la civilité. Banlieusard, il sait planter les choux. - À Ablon, sabonneville, il nettoie l'école, affiche les mariages. - On le voit aussi, parfois, à la buvette du Palais. Juste ce qu'il faut, quoi...**



fier. En 1925, il entre au Palais, à la troisième section, celle de l'assistance judiciaire. Pour un fol, l'apprentissage est rude. Ce vagabond, ce joyeux garçon qui n'a jamais pensé qu'aux choses de l'amour et aux risques des combats, est assailli tout le jour par de pauvres gens qui le croient omnipotent parce qu'il a une veste à boutons dorés.

Bien entendu, il ne résiste pas à leurs jérémiades, encore moins à leurs larmes sincères ; un jour, il accorde un passe-droit à une pauvre femme ; la sanction ne tarde pas : il est rétrogradé.

Mais il est si vibrant, si actif que sa disgrâce ne dure guère. Il est partout dans le Palais. Il console la veuve et l'orphelin, sépare deux avocats qui se battent comme des porcs, dont l'un, à présent, est speaker d'un grand poste parisien après avoir été un avocat un peu trop... léger, et dont l'autre est député.

De l'assistance judiciaire, il est nommé à la sixième chambre des divorces : Scylla après Charybde pour un cœur tendre.

Il arrache un flacon de teinture d'iode à l'un ; une bouteille de vitriol à l'autre ; un revolver à un troisième. A une mère de quatre enfants qui n'a pas mangé depuis trois jours, il donne tout ce qu'il a sur lui ; une autre, évanouie, lui tombe dans les bras ; il doit ensuite la ranimer, puis la consoler, pour qu'elle n'attende pas à ses jours ; il emmène chez lui un, deux, trois misérables épaves abandonnées par leurs femmes. Ce n'est plus une vie pour Mme Ducrocq qui doit se muer en sœur de charité, en hôtelière, sans profits ; ce n'est plus une vie pour Maurice Ducrocq, qui laisserait son cœur dans de telles épreuves, autrement sévères que les courses cyclistes ou les exercices de trapèze.

Heureusement, grâce à M. Weintzel, secrétaire au petit Parquet, qui l'emène à la chasse, il fait la connaissance de M. Balmay, maintenant procureur général à Versailles, de MM. Mongibeaud, Perny, de M. Laemlé, à présent président de cour d'assises, et il accède aux chambres correctionnelles.

Ouf ! il était temps que se réalisât la prédiction paternelle ; Maurice Ducrocq n'en pouvait plus d'assister aux conciliations de divorces et de recueillir en ses bras les femmes qui se pâment de douleur ou d'arrêter les mains vengeresses des maris outragés.

## L'indispensable

Les jours d'audiences se suivent mais ils ne sont pas tous, par bonheur, aussi gris que ceux des divorces.

Au drame navrant succède l'aventure amusante. Joséphine Baker vient, en personne, se plaindre de ce que sa « doublure » embrassait trop fort son partenaire et Joséphine Baker est plaisante à regarder, à l'avers comme au revers, à la scène comme à la ville.

Maurice Ducrocq vit toute les coulisses de l'affaire Stavisky ; la belle Arlette cherche à gagner ses grâces et la barbe en pointe de Dalimier, qui ressemblait à Henri IV, frétille lorsque Ducrocq paraît.

De la 5<sup>e</sup> il passe à la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle. C'est le couronnement d'une longue carrière, plus agitée que cent vies normales. C'est le havre après la tempête.

On est là entre amis. Le président de Clavel a toujours quelque beau geste à faire et comme cet homme de bien est timide, Ducrocq lui sert de truchement. Deux cœurs agissants, ça fait de la bonne besogne ; le président Patouillard, les juges Cunéo, Brissaud, Prieur, le substi-



**La mairie d'Ablon, dont il est le concierge, est pour Ducrocq un nouveau champ d'activité.**

tut Ithier, le greffier Bochet, ne sont pas des chefs mais des amis pour l'humble auxiliaire. Ils le connaissent, ils l'estiment. Et lui se trouve toujours à point pour recueillir dans ses bras une femme qui s'évanouit, une misère navrante.

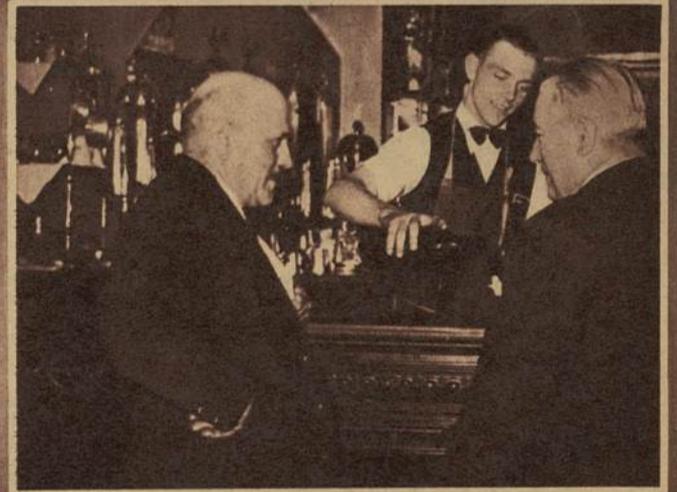
Telle est sa vocation : de quinze ans à sa mort, il sera cerné par les jolies filles et par les détresses humaines. J'en vois souvent auprès de lui ; il se penche un peu pour écouter (les éclatements d'obus qui l'ont assourdi durant quatre ans lui gâtèrent légèrement l'ouïe), et il recueille de jolies ou de terribles confidences.

Ce mannequin d'une maison de haute couture a pour ami un beau Corse, légèrement souteneur et légèrement compromis dans une sale affaire. Elle voudrait bien l'en tirer en achetant Ducrocq pour qu'il intercède auprès du président. Elle ne connaît pas le bon appariteur ; de l'argent, alors qu'il eût suffi, alors qu'il eût fallu quelques larmes seulement, quelle maladresse !...

Quinze ans de Palais, cinquante ans de vie agitée, n'ont pas entamé la fraîcheur de Maurice Ducrocq. Tant de malheurs évoqués près de lui n'ont pas altéré sa sensibilité. Il n'a rien retranché de son passé ; il est toujours primesautier, remuant, et, si parfois il esquise un pas de valse, n'allez pas croire qu'il regrette la belle Paquita : il pense que ses radis poussent bien dans son petit jardin d'Ablon où sa femme garde la mairie, il pense que ses enfants sont aussi beaux qu'il était voici quarante ans (mais qu'ils sont sages) ; il pense qu'une tendre épouse l'attend, qui l'admire et qui l'aime.

Mais comme il ne faut pas s'attendrir, je peux vous confier, de bouche à oreille, qu'il pense peut-être aussi à l'invitation d'un président ou d'un juge, pour la prochaine partie de chasse ou de pêche...

Simone FRANCE.



# LA GUERRE DE RENSEIGNEMENTS

## Intelligence

### 2<sup>e</sup>

# Service CONTRE LE BUREAU



Alexandrette, capitale du Sandjak, est un port blotti au fond d'un golfe que forme la Méditerranée.

II (1)



nos ennemis de guerre — les Turcs, auxquels on vient de donner Alexandrette — nous valurent la triste expédition de Cilicie. Nos alliés nous valurent par l'Intelligence service l'insurrection druse et les troubles damasquins de 1925 et 1926.

Ce fut avec les Druses une guerre réelle.

Ce fut avec les nationalistes des émeutes qui se donnaient des airs de guerre civile, un grand rez-zou qui se proclamait guerre de l'indépendance. Des bandits, aux poches gonflées de livres sterling mais admirablement armés par le génial Lawrence (2) voulaient se faire prendre pour des libérateurs.

Collet, depuis trois ans, entraînait ses tcherkesses. Il était arrivé à une telle perfection de mouvement, il montra dès les premières semaines de l'insurrection une maîtrise si parfaite qu'un de ses chefs directs crut devoir codifier certaines règles du service des escadrons légers. Le général Vallier commandant les troupes de la région de Damas parmi lesquelles on avait affecté le premier escadron tcherkesse (cependant que Collet en formait d'autres), le général Vallier écrivit :

« La tactique des escadrons légers se résume en trois mots : **MASSE. VITESSE. CRAN.** »

« quant à leur devise, elle doit se confondre, ajoutait-il, avec la formule suivante :

« Une bande ennemie signalée le matin à 100 kilomètres doit être enterrée le soir. »

Tels étaient les sentiments et les écrits qu'inspirèrent les escadrons de Collet. Nous lirons tout à l'heure d'autres textes prestigieux, mais voyons-les d'abord, si l'on ose ainsi parler, à l'ouvrage.

Notons d'abord que les escadrons de Collet sont des « organes de renseignement », mais qu'ils sont autonomes. Le général Vallier l'a spécifié : *Ils collaborent avec le 2<sup>e</sup> bureau. En aucun cas ils ne peuvent recevoir d'ordre de lui.*

Que ceux qui ont fait leur service militaire veuillent bien réfléchir sur ceci : le lieutenant Collet avec ses deux galons commanda plusieurs escadrons et lorsqu'il en eut trois, le capitaine Collet commanda jusqu'à dix escadrons. C'est dire que s'il ne s'agissait pas de cette sorte d'archange, il aurait fallu le remplacer par douze officiers à quatre galons, ce qui suppose au moins quatre ou cinq officiers supérieurs à cinq galons et deux ou trois généraux. Collet était seul.

On essaya d'ailleurs d'organiser normalement la hiérarchie de cette véritable armée où s'étaient agrégées les tribus les plus vaillantes de la Syrie tels que les montagnards ansarieh et les bédouins chammars. Tcherkesses, chammars et ansarieh déclarèrent ouvertement que l'aventure ne les intéressait qu'avec Collet et qu'ils rom-

praient leurs contrats de mercenaires si on leur imposait un autre chef. Et Collet demeura l'Unique.

Donc puisqu'ils étaient des organes de renseignements, ils eurent, dès leur formation, un lourd travail sur les bras. Et comme ils n'étaient pas hommes à perdre leur temps en « rapports, demandes d'instructions et attentes de renforts » sitôt l'ennemi découvert, ils cognaient. On n'a pas, que je sache, entendu parler d'affaires sérieuses entre 1922 et 1925, c'est-à-dire entre la fin de la campagne de Cilicie et le début de l'insurrection druse. Eh bien ! en ces temps réputés calmes, le premier escadron de « gendarmerie mobile syrienne » — telle fut la première appellation officielle du corps — eut onze engagements sérieux avec des bandes turques, sur la frontière et même le long de l'Oronte. Il n'était question que de bandits, mais ces bandits-là étaient nombreux, hardis et cruels.

Et armés. Si bien armés que Collet leur prit trois mille fusils et plus de 80.000 cartouches.

Lorsqu'on atteint ces chiffres, a-t-on le droit de dire, oui ou non, que ces troupes de bandits étaient de véritables brigades sur pied de guerre ?

Pour la première fois, et malgré le calme officiel de la région, le général Billotte accrocha à la fin de l'année 1924, la croix de guerre sur l'étendard blanc et jaune que portait le lieutenant Collet entouré de ses deux meilleurs lieutenants : Toufik bey et Osman bey.

### Dans la Ghoûta

Je me revois avec Collet dans la Ghoûta et dans le Zôr. Le Zôr est la région de la Ghoûta (les jardins de Damas) où la végétation abandonnée à ses caprices a pris la consistance d'un mur sur une épaisseur considérable. Un des officiers tcherkesses particulièrement estimé de son chef — Mustapha bey me raconte :

— Et sans doute, savez-vous que le commandant n'a jamais d'armes sur lui. Il ne porte que la cravache tcherkesse à manche d'argent. C'est avec cette cravache qu'il nous indique au cours du combat les mouvements que nous devons opérer. Il est sur le terrain et, au cours du combat, à cause du sang-froid surhumain que nous admirons tant chez lui, un manœuvrier impeccable.

« Tenez au Djebel Druze... Mustapha bey s'arrête un moment : — Mais avant de vous raconter l'affaire du Djebel, laissez-moi vous dire combien il est dangereux pour un homme aussi imprudent de n'être pas armé.

« Nous nous trouvions ici-même au milieu de ces massifs et de ces arbres où gambadèrent l'Adam et l'Eve de la Genèse juive.

— Où Caïn assassina Abel !... — On continuait de s'y assassiner avec entrain, achève Mustapha. Les balles fusaient de toute part mais l'on ne voyait pas ombre d'ennemi. Collet nous conduisait vers l'objectif qu'il avait désigné avec la même tranquillité que vous lui voyez aujourd'hui.

— Et le même sourire.

— Exactement. Comme si ce déluge de fer et de plomb n'était qu'une farce. Soudain de derrière ce buisson — vous pensez que le retrouverais même si je devenais aveugle — surgit un grand vieillard à longue barbe blanche qui visait le commandant. Par Allah ! C'était une affaire d'un dixième de seconde, mais ce dixième de seconde, je l'employai si bien que l'homme à la barbe fleurie fut abattu avant d'avoir tiré. Collet n'eut même pas un tressaillement, mais j'étais inondé de sueur froide.

— Et savez-vous, me dit Collet, qui Mustapha a tué ce même jour ? L'émir Izzedin, chef de bande, redouté, poète de talent et descendant d'Abd-el-Kader.

Nous suivions, dans le Zôr, l'étroit sentier qui mène à la ferme Bala où le 19 mai 1927 Collet, secondé par ses camarades français Hulot, Peponnet, Perrier, Christin, porta le dernier coup aux insurgés qui y avaient installé une caricature de gouvernement provisoire.

Nous arrivâmes devant un ravin. — C'est là, me dit un lieutenant français, que se situe l'épisode qui figurera fatalement un jour dans tous les livres d'histoire au même titre que les gestes héroïques de La Tour d'Auvergne, de Bara et de Viala.

— Il suffira pour l'y caser, dis-je non sans amertume, que Collet soit mort.

— Donc les Tcherkesses ayant pour objectif le Zôr où se tenaient les bandes d'Izzedine et du Faouzi arrivèrent au bord de ce ravin. Or voyez la végétation de l'autre bord. Elle forme un rideau impénétrable et ce rideau crachait les projectiles d'au moins quatre mitrailleuses, trois fusils-mitrailleurs et 85 fusils.

« Devant ce mur d'où partait la mort les chevaux se cabrèrent et les hommes eux-mêmes hésitèrent.

« Collet sentit le fléchissement des muscles et des volontés. De sa cravache, il fit signe qu'il fallait foncer, descendre au thalweg et remonter d'un bond.

« Y eut-il, malgré l'empressement qu'on met toujours à lui obéir et surtout au combat, y eut-il de nouveau un très léger mais compréhensible mouvement d'hésitation ? Collet, lui, toujours calme et souriant, n'hésita pas. Il brandit son képi à bout de bras et le lança de l'autre côté du fossé en criant :

« — Leur laissez-vous le képi de votre chef ? »

« Et il s'élança.

« Ce fut une ruée à quoi rien ni personne n'aurait pu résister. Les insurgés surpris laissèrent, en ce jour de l'automne 1926, quatre-vingt-seize cadavres sur le terrain dont huit chefs.

### Au Djebel Druze

— Quant aux qualités manœuvrières sur le terrain, le plus beau fait d'armes des Tcherkesses de Collet, reprit Mustapha, est certainement la prise de Soucida. Car c'est nous qui avons repris Soucida aux Druses révoltés.

« Soucida c'était un nom fâcheux ! Capitale des Druses... objectif de la colonne Michaud qui fut massacrée à mi-chemin dans les plus atroces conditions. Une boucherie mais une belle victoire de Lawrence, nous sommes obligés de le reconnaître. Il avait tout prévu, tout préparé, tout ordonné parce qu'apparemment il savait tout : l'heure, les effectifs, la qualité des soldats. Nous comptions là, par exemple, un bataillon de Malgaches qui n'avaient même pas reçu le baptême du feu.

(1) Voir DÉTECTIVE N° 561.

(2) Voir Lawrence : Les Sept Piliers de la Sagesse.

« Nous, nous ne savions rien et lorsqu'on s'avisa qu'il y avait, à quelques kilomètres de l'affreux champ de défaite, une citadelle dominant Soueida et tenue par nos troupes, on estima que le commandant de cette citadelle avait exagéré la discrétion. Il aurait pu se montrer.

« Bah ! Sans doute avait-il pensé « qu'il n'avait pas reçu l'ordre de quitter la place fortifiée pour secourir l'armée que les Druses massacraient dans la campagne ».

Il n'avait pas bougé.

On chargea Collet d'aller réveiller le sentiment de la solidarité militaire au cœur de cet officier trop scrupuleux. Il fallait pour cela atteindre et traverser d'abord Soueida occupée par les Druses.

Les Tcherkesses partirent chacun selon son sens de l'utilisation du terrain mais tous — ou presque — se retrouvèrent au bas de la colline que domine la capitale du Djebel-Druze.

Les mitrailleuses anglaises ne chômaient point, comme on peut croire.

— Allons ! cria Collet en partant au galop.

Tous ceux qui ne tombèrent pas suivirent ; ils coupèrent la ville, comme des démons, ne se laissant arrêter ou ralentir par rien, bousculant tout, traversant pourrions dire les murs. Ils gagnèrent la citadelle et établirent la liaison avec la colonne de secours qu'ils n'avaient pas eu la patience d'attendre.

## L'entrée dans la légende

L'année suivante en quatre mois, le groupement livra douze combats qu'une citation qualifia de « très durs ».

Et c'est dans les citations, comme je l'ai laissé prévoir, dans les textes irréfutables et dont tous les termes sont pesés par des chefs à l'esprit lucide et froid, que l'on trouvera, si l'on consent à les lire, les termes d'admiration qu'on aurait pu nous reprocher tout à l'heure.

Le général Billotte, donc, à cette heure Gouverneur militaire de Paris et qui commandait là-bas une division nota le premier que Collet avait formé « une troupe de premier ordre d'un courage, d'une endurance et d'un dévouement exemplaires. »

Le général Sarrail — qui n'exagérait jamais la louange — a cité l'escadron qui, sous le commandement du lieutenant Collet, a donné constamment l'exemple d'une troupe hardie et bien en mains « remarquable par sa mobilité et ses aptitudes manœuvrières ».

Mais voici que s'élève la voix qui est à cette heure la plus autorisée de l'armée française, la voix du généralissime lui-même : GAMELIN.

Que dit-il ?

« Sous les ordres du lieutenant Collet de légendaire bravoure, le groupement des escadrons tcherkesses... »

Le mot légende est désormais inséparable de la personnalité de Collet. Le mot n'a pas échappé à la plume du général Gamelin dans un moment d'enthousiasme. Il va préciser sa pensée dans une nouvelle citation consécutive à d'autres hauts faits d'armes.

— Le groupement Collet placé sous les ordres du capitaine Collet dont les hautes qualités de courage, de coup d'œil et d'allant magnifique sont devenues légendaires au Levant, s'est acquis de nouveaux titres de gloire...

Et encore :

— Les escadrons tcherkesses ont ajouté (dans le Zor) une page particulièrement glorieuse à leur prestigieux historique.

Enfin Paris s'émut et après les généraux du Levant le ministre de la Guerre signa lui-même une citation (à la suite de l'affaire de la ferme Bala) qui rendait national l'hommage local que les généraux Vallier, Billotte, Sarrail et Gamelin avaient rendu à Collet, à Collet entré

vivant dans la légende par les soins de ses propres chefs.

En 1927 on peut considérer que la Syrie est pacifiée, donc les Tcherkesses doivent rentrer dans l'ombre, les unités et les escadrons peuvent être licenciés.

Quelle erreur !

La guerre brutale, la guerre ouverte a pris fin. La guerre sourde des « Intelligence Service » avec ses explosions sporadiques va recommencer. Les Tcherkesses « organes de renseignements » reviennent à leurs rôles d'inspecteurs de police en uniforme ou si l'on préfère de gendarmes « de la secrète ».

Le rôle est moins brillant, moins dangereux aussi surtout pour des hommes de cette trempe qu'il est difficile de surprendre, mais il n'en est pas moins efficace.

Ni moins noble.

En somme, au lieu de faire la guerre, ils vont employer toutes leurs ressources d'ingéniosité et de prestige à empêcher la guerre.

Et à étouffer les cinquante émeutes qui éclateront surtout à la fin de 1935 et au début de 1936, dans les Soukhs de Damas, de Homs, de Hama. Et à maintenir — ce qui semblera impossible — l'ordre dans Alexandrette au moment de la pression turque.

Ils ne chômeront pas !

## Trois faits à retenir

Notons maintenant trois faits.

I. Lorsque le roi Fayçal, le meilleur ami de Lawrence, passa par le Caire, avant sa mort, en Suisse (1933), une centaine d'autos transportèrent plus de cinq cent personnes d'Héliopolis à la légation d'Irak au Caire.

Qui était à la droite du Roi ?

Qui présentait les personnalités au roi ?

Le docteur Abd-ul-Rahman Chahbandar, initiateur et directeur des révoltes et rébellions syriennes, aujourd'hui rentré en grâce auprès du Haut-Commissariat français.

Puisse-t-il, comme le grand Abd-el-Kader et Abd-el-Krim devenir un fidèle ami de notre pays.

Notons cependant que Fayçal était le distributeur des « fonds de propagande » de l'Intelligence Service pendant l'absence de Lawrence.

II. Pendant l'hiver de 1933, le commandant Lawrence est venu au Caire. C'était son dernier voyage au Proche-Orient. Le docteur Chahbandar est la seule personne que le fameux agent de l'Intelligence Service, que le roi sans couronne, ait accepté de recevoir.

Lawrence rentré en Angleterre — (et mort, vraiment mort) — la suite a été prise par son collègue Philby représentant de l'Angleterre auprès du roi du Hedjaz Ibn-Seoud. Philby s'est fait musulman pour avoir droit au pèlerinage de la Mecque. Une de ses relations les plus suivies est le fameux capitaine Caning, qui fut si précieux à Abd-el-Krim après la guerre du Rif. Caning se mit à la disposition de Philby qui le mit à la disposition des proscrits antifrancs du Caire.

On voit que le garrot entourait toujours le cou de la France.

III. Lorsque l'Allemagne fut admise à la Société des nations, elle y prit aussitôt les postes auxquels elle avait droit parmi lesquels la représentation à la Commission des mandats. Ce siège fut remis à un docteur Rupel qui eut, en conséquence, le droit d'aller enquêter, au nom de la S. D. N., en Syrie et en Palestine. Bonne

**Devant les ruines de Palmyre, l'antique "ville des palmiers" des méharistes s'apprentent à partir en expédition. - Ci-dessous, de g. à d. : les généraux Gamelin, notre actuel généralissime ; Sarrail, au temps où il commandait en Syrie ; Billotte, gouverneur militaire de Paris, trois chefs prestigieux qui rendirent un hommage mérité à la bravoure du capitaine Collet.**



Les Druses sont de fiers cavaliers. Ils pratiquent l'acrobatie avec une rare maîtrise.



aubaine pour les proscrits. Le docteur Rupel, sitôt qu'Hitler eut pris le pouvoir, fonda un bureau au Caire.

Pourquoi ?

Pour agir à la fois sur les pays du Levant et sur notre Afrique du Nord.

Dans cette direction elle rencontra l'Italie qui « travaillait » la Tunisie.

On conçoit que ces messieurs les proscrits pouvaient s'offrir de belles autos et de belles maisons et donner de plantureuses réceptions.

## Le congé interrompu

Les Tcherkesses s'opposaient en Syrie à tant d'efforts conjugués pour nous abattre et nous chasser du Levant.

Or deux événements que n'avaient pas prévus les Anglais gâtèrent le « bel ouvrage » entrepris par « l'Intelligence Service ». Pendant qu'ils ne songeaient qu'à nourrir — et copieusement — un mouvement xénophobe à sens unique (contre nous), l'Italie pour faciliter son opération éthiopienne, utilisait cette xénophobie contre les Anglais eux-mêmes.

Et ce furent les troubles d'Egypte de 1935 et 1936. Jamais peut-être au cours de l'Histoire d'Albion, les Anglais ne furent autant surpris.

Puis les affaires arrangées en Egypte se gâtèrent en Palestine.

Alors que l'Intelligence Service ne se préoccupait que de dresser les Syriens contre nous, l'Italie mollement d'abord, puis l'Allemagne avec acharnement ensuite, avaient dressé les Palestiniens contre les Juifs Sionistes.

Or c'est à ce sujet où pourtant rien ne le touche directement que l'existence de Collet atteignit, à mon sens, son point pittoresque et humain culminant.

Il y a trois ans, le terrorisme arabe et le contre-terrorisme juif prirent en Palestine une ampleur de guerre civile dont s'émut profondément l'Angleterre.

La France, cette fois, n'était que spectatrice et c'était bien son tour, de sorte que Collet s'en vint goûter quelques semaines de congé à Londres (Mme Collet est anglaise) à Paris, à Menton.

Sitôt que débarqué et dans l'impossibilité où nous étions de nous joindre aussitôt, nous primes rendez-vous sur la Côte d'Azur à quelque vingt jours de là.

Lorsque je vins le chercher à Menton, le commandant était parti. Parti pour la Syrie, pour la tranquille Syrie... mais à la demande des Anglais et pour assurer la surveillance aux frontières.

Admirable retour des choses d'ici-bas ! Collet y perdit ses vacances et, il est superflu, de rappeler que la garde fut bien montée.

Si bien même, que les Anglais m'ont raconté cette histoire dont je garantis l'authenticité.

— Nous avons pensé, m'ont confié les Anglais, que cet homme, ce héros légendaire, nous servirait bien mieux en Palestine que sur la frontière et nous lui avons fait l'honnête proposition de devenir, sans autre formalité, et immédiatement citoyen anglais, général anglais et riche par une dotation en livres sterlings comme nous en faisons à nos grands chefs. Nous nous sommes permis de lui rappeler qu'il est l'époux d'une de nos compatriotes.

Collet répondit : — Je ne suis que commandant, je ne suis pas riche mais je suis né Français. C'est un honneur contre quoi rien ne peut prévaloir.

Et c'est pourquoi le colonel français Collet fut encore chargé ces années passées et jusqu'au printemps de 1939, de remettre de l'ordre à Alexandrette et à Antioche au moment où ça marchait si mal qu'on croyait la tâche irréalisable.

Mais c'est là une autre histoire que nous conterons un jour.

Pierre BONARDI.

HOT NEWS

# La cave AU RIDEAU NOIR

Conte de LOUIS COGGIAT

**A**CCOUDÉ au comptoir du « Chic Bar », rue Pigalle, Raymond Durtol, par vocation cambrioleur, trahissait sa nervosité en faisant tourner le pied de son verre sur le zinc. Les tourments qui l'assaillaient lui faisaient d'autant plus de mal qu'il le gardait pour lui seul, se méfiant des indicateurs. Il gémissait intérieurement sur la désagrégation de la petite bande qu'il avait formée, depuis un an environ, avec deux autres virtuoses de la « casse », Ferdinand Noirain, dit le chacha, et Simon Schmidt, dit Simon le pâle. Le trio avait réussi une demi-douzaine de coups fructueux, puis, tout à coup... Ferdinand avait disparu !

La chose s'était passée voilà deux mois. Un soir, Ferdinand n'était pas venu au rendez-vous habituel, et depuis lors, ni l'hôtelier qui le logeait, ni les copains ne l'avaient revu. Tout d'abord, Durtol et Schmidt crurent qu'il s'était fait « épingle » par la police, et se tinrent planqués. Mais ils eurent vite fait d'acquiescer la certitude que la police n'était pour rien dans la mise hors circulation de leur complice, et une sourde inquiétude commença à les travailler...

Aujourd'hui, en plein Montmartre illuminé, Raymond Durtol connaissait, par à-coups, une peur qui allait grandissant, qui démantelait ses nerfs. Depuis vingt-trois jours, Simon Schmidt avait disparu à son tour, en abandonnant dans sa chambre d'hôtel, — réglée un mois d'avance — toutes ses affaires !

Il ne pouvait, de toute évidence, s'agir d'une défection volontaire, d'un dégonflage sans préavis. Les trois complices étaient liés par un pacte de sang depuis la nuit où, ayant pénétré dans une villa de Neuilly dont ils croyaient les propriétaires absents, ils avaient « supprimé » une femme qui se trouvait là, seule...

Le crime accompli, Ferdinand avait dit : « Pourvu que ce coup ne nous porte pas malheur ! » Et son pressentiment ne l'avait pas trompé... La chance avait abandonné le trio... Raymond Durtol demeurait seul à présent, avec ses craintes. L'argent commençait à lui faire défaut, et pourtant il n'osait rien entreprendre. A la seule idée de s'enfoncer, de nuit, dans l'inconnu d'une villa ou d'un pavillon, il frissonnait. D'un trait, il vida son verre, jeta une pièce de monnaie sur le zinc, et sortit. Demain, il irait voir un camelot de ses amis... Peut-être pourrait-il gagner quelques sous en faisant le « baron », le compère... Sinon, il se remettrait au bonneteau. Enfin on verrait...



Il s'engagea dans la rue de Douai, où se trouvait le petit restaurant où il avait l'habitude de dîner. L'air lui faisait du bien. Il récupérait un peu. Une voiture longue le trottoir, stoppa à trois mètres devant lui. Un homme de haute stature, puissamment musclé, en descendit. A peine l'avait-il dépassé que Raymond sentit, tout contre son épine dorsale, le canon d'un pistolet. En même temps, l'homme souffla :

— Monte dans la voiture, Raymond. Noirain et Schmidt t'attendent.

A la fois surpris et soulagé, le « cas-seur » obéit.

Par la place Clichy, le boulevard des Batignolles, la rue de Rome, le boulevard Pereire et la porte Maillot, la voiture, pilotée par un chauffeur habile, gagna rapidement Neuilly. Sitôt installé sur la ban-

quette arrière, Raymond s'était vu fouiller, désarmer. Ensuite, le colosse avait tiré de sa poche une paire de menottes et lui avait attaché les mains derrière le dos. Paralyisé de terreur, Raymond vit, éclairée par les phares, la grille de la villa qu'il avait cambriolée quelques mois plus tôt. Le chauffeur, un costaud, lui aussi, descendit, ouvrit la grille, puis vint reprendre le volant, rentra la voiture, éteignit ses phares, entrebâilla une porte de service. En descendant, Raymond ouvrit la bouche pour crier, mais la vue du pistolet le calma. Soutenu par l'homme qui l'avait capturé, il commença à descendre, dans le noir, les marches d'un escalier tournant. Derrière lui, la porte claqua. L'escalier semblait interminable.

— C'est au deuxième sous-sol que nous allons, dit le colosse.

Derrière, le chauffeur suivait. Arrivé au bas de l'escalier, l'homme au pistolet chercha, à tâtons, un commutateur. Au plafond, une lampe s'alluma. Raymond vit une porte renforcée par des barres de fer. Le chauffeur l'ayant ouverte, une bouffée d'atroce puanteur en sortit.

— Vos copains, dit le colosse, ne sentent pas bon. Mais on s'y fait...

Le caveau où Raymond fut poussé était haut de voûte. Un immense rideau noir en masquait le fond. L'odeur infecte, qui semblait provenir de derrière le rideau, donnait à Raymond la nausée. A gauche de la porte, accrochée au mur de gros moellons, se trouvait, à hauteur d'homme, une étagère, où étaient placés trois gros bocaux. Le colosse empoigna Raymond au collet et lui approcha le visage de ces bocaux. L'un d'eux était vide, mais dans les deux autres, Raymond vit, baignant dans l'alcool, deux têtes... les têtes, coupées au ras du menton, de ses amis Noirain et Schmidt !

Ses jambes le lâchèrent. Le colosse, d'une poussée, le planta sur un tabouret, et, d'un ton grave, lui signifia son arrêt de mort.

— A Paris, le chiffre des disparitions signalées s'élève annuellement à quinze mille. On retrouve pas mal de gens, mais certaines disparitions demeurent inexplicables. Parmi celles-ci, il en est forcément un certain nombre dont on peut dire qu'elles se produisent de manière étrange... et quand je dis étrange...

Il ricana :

— Vous et vos complices, vous avez, dans la villa où nous sommes, étranglé ma malheureuse femme, qui n'avait eu que le tort, au retour d'un voyage, de me précéder de deux jours dans la maison. Comment ai-je retrouvé vos traces ? Peu importe. Sachez en tout cas que c'est Goldenstahl, votre recéleur, qui vous a vendus — et pour pas cher. Et ne vous étonnez pas de mon... procédé. Vous appartenez à un milieu dont les lois ne pardonnent pas. Quand j'ai découvert le corps de ma femme, j'ai décidé, tout simplement, de vous appliquer vos propres lois. Avant d'entrer dans la dangereuse carrière que vous avez choisie, — sait-on jamais ce qu'il y a derrière un mur ? — vous auriez dû vous dire que peut-être, un jour, vous tomberiez sur une victime qui, d'une manière ou d'une autre, vous ferait regretter la prison ou le bain.

Glacé d'horreur, Raymond se taisait. Le ton froid, égal du colosse le clouait sur place. Sur un signe de son maître, le chauffeur se dirigea vers le rideau, hâla sur une corde. Cette fois l'odeur devint intolérable. Lentement, le rideau s'ouvrit, démasquant une guillotine d'un modèle ancien. D'un bond, Raymond se dressa. Son regard fou se porta sur le panier grand ouvert où se devinaient deux formes affaissées.

— Non ! hurla-t-il. Pitié ! Ce n'est pas moi qui ai étranglé...

— Cette guillotine, coupa le colosse, était une pièce de musée, que j'ai acquise pour une bouchée de pain. Elle est presque centenaire, mais vos amis, s'ils pouvaient encore parler, vous diraient qu'elle fonctionne à merveille...

Le cambrioleur tomba à genoux, se roula dans la poussière.

— Pitié ! je vous jure que ce n'est pas moi...

— Mille regrets, fit encore le colosse. Il fallait choisir un autre métier, ou... une autre villa.

Raymond sentit que les deux hommes l'empoignaient. Alors un ressort se brisa en lui, et il se laissa traîner, comme une loque, vers la bascule aux gonds rouillés...

1.000 APPAREILS PHOTOS

A PELLICULES

A titre de réclame pour notre marque, nous avons décidé de sacrifier le solde de nos appareils box métallique, objectif excellent, obturateur aménagé pour prises de vues, pose et instantané. Garanti 3 ans.

Les 200 premiers Lecteurs de ce journal qui nous adresseront leur commande par écrit en joignant la coupure de cette annonce, recevront notre box PROGRES au prix exceptionnel de 15 francs, au lieu de 35 francs, sa valeur réelle.

Paiement après réception. Profitez tout de suite de cette offre réclame et écrivez encore aujourd'hui au Service 111, de la Maison Photo-PROGRES, 56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>).



Garantie 3 ans par bulletin enregistré

15. »

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17<sup>e</sup>

Mme MAX Voyante, diplôme International. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours, sauf jeudi, et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9<sup>e</sup>. (M<sup>e</sup> Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8<sup>e</sup>)

CAR. 19-45

Pour MAIGRIR de 1 à 30 kilos

prenez des cachets DELLOVA qui font maigrir progressivement de 4 à 5 kilos chaque mois, sans régime, en secret et sans danger pour la santé.

Recommandés par le corps médical La boîte 17 fr. 35. Envoi discret éco c. rembt par Lab. V. O. Lafosse, 48, avenue de la République, Paris.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



par

par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Gard à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1<sup>re</sup> PARTIE :

**SYSTÈME NERVEUX.**  
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralytiques.

2<sup>me</sup> PARTIE :

**ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**  
Impuissance totale ou partielle, Varicocele, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3<sup>me</sup> PARTIE :

**MALADIES DE LA FEMME.**  
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4<sup>me</sup> PARTIE :

**VOIES DIGESTIVES.**  
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5<sup>me</sup> PARTIE :

**SYSTÈME MUSCULAIRE et LOCOMOTEUR.**  
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT.

Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à l'Institut Moderne du Docteur M. A. Gard, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres, 2 fr. 25 ; Cartes, 1 fr. 25.

ADMINISTRATION — RÉDACTION  
ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois

France et Colonies ..... 41 » 77 »

Etranger, Union postale ..... 54 » 99 »

Etranger, Autres pays ..... 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

# LIVRES

A PRIX TRÈS RÉDUITS  
Tous Auteurs  
Littérature - Philosophie  
Histoire - Guerre - Voyages  
Aventures - Policiers  
Sexualité - Mémoires

CATALOGUE LIBRAIRIE CRITIQUE  
18, Rue Cels, 18 — PARIS-XIV

**PARFUM « TROUBLANT »** enchanté, irrésistible, attire la sympathie et l'amour 14 fr. et 32 fr. 40 fr. Livres psychiques, d'amour. Pour plaire, se faire aimer de près, de loin, 22 fr. L'art d'être heureux, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons. 5 fr. Catalogue gratis. Ec. : L'INITIATEUR à VIESLY (Nord). Dem. Notice bracelet Talisman « Sept ».

Vous aurez tous de beaux cheveux

J'envoie "gratuit et franco" mon livre précieux de bienfaits contre : chute, démangeaisons, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc... et activez repousse. Attestations admirables. Cela ne vous engage à rien, écrivez-moi : **Scour Haydée, des Bourdettes St-Agne, Route de Balma, TOULOUSE**

## 90% des FEMMES sont TROP GROSSES

Une cure nouvelle vous fera maigrir progressivement sans danger ni régime.

Line, parmi tant d'autres, cette lettre de Madame **ERLANGER à Malson-Laffite (Seine-et-Oise)** :

« Quel bonheur de vous écrire que j'ai déjà maigri de plus de 9 kgs en quelques semaines ! Et cela progressivement et sans régime. Je pèse 78 kgs (taille 1 m. 60). Chaque jour, je me sens plus vive, plus gaie, plus légère, plus heureuse, plus en vie ! **AMAIGRITOL** est réellement une cure merveilleuse ! »

Doublez votre séduction !... Obtenez, vous aussi, rapidement cette ligne impeccable qui attire et retient et fera de vous une femme plus admirée et plus heureuse !...

**AMAIGRITOL** est une association vivante, nutritive d'opothérapie d'hormones internes et de vitamines B. 2, 29 francs la boîte simple — Cure complète 75 francs

Envoi direct contre remboursement, sans frais par les Laboratoires **AMAIGRITOL**, Service B, 14, Boulevard Poissonnière - Paris-9

# Amaigritol

avec Amaigritol vos soucis s'emportent

COLLECTION **mi**

## DÉTECTIVE

Dernières publications

HUGH CLEVEY  
**Le Gangster Amateur**  
Traduit de l'anglais par RAM SEW

ALICE ALEXANDRE  
**L'Œil du Maître**  
ANTHONY GRAY  
**La Grange de la Folie**  
Traduit par Madame G. D'ESTENSAN

MEANS DAVIS  
**L'Hôpital de la Mort**  
Traduit de l'anglais par Jean VALDEYRON

Chacun de ces Romans **9** fr.



LILLE (De notre envoyé spécial)



AUCUN drame n'a jamais provoqué plus d'horreur et d'émoi que le double crime commis ces jours-ci, à Bertry, par le père de famille Henri Herbert, féroce assassin qui immola, « par charité », ses deux enfants...

Ce jour-là, Mme Herbert, mère d'un garçonnet de neuf ans et d'une fillette âgée de six ans — René et Raymonde — avait confié ces deux petits à son mari, cependant qu'elle allait passer la journée à Lille pour effectuer des achats.

— Tu sais, maman, lui avait déclaré le petit René, qui était aussi affectueux qu'intelligent, ne te tracasse pas pour nous ; pendant ton absence, tout se passera très bien. Nous serons sages comme des images.

Mme Herbert paya ce charmant babillage par de nouveaux baisers ; puis, en quittant son tranquille foyer, elle coula à son mari un dernier regard où se lisait son bonheur d'être une mère bénie et une épouse plus heureuse qu'une reine, quoique simple femme d'un brave ouvrier.

Au retour, le train s'était à peine arrêté à la station de Bertry que Mme Herbert, tait déjà sur le quai, impatiente de retrouver sa petite famille, prête à répondre aux mille questions que, sans aucun doute, allaient lui poser ses enfants, tout en s'emparant des nombreux paquets qu'elle rapportait de Lille. Mais personne n'était là pour recevoir la voyageuse. Elle parcourut le quai pour chercher les siens, attendant un moment, croyant qu'ils ne tarderaient point à se précipiter vers elle.

Mais ni Herbert ni les enfants n'arrivèrent, si bien que la jeune maman se résolut, à bout de dix minutes, à se diriger vers son logis.

Chemin faisant, elle rencontra une concitoyenne avec laquelle elle bavarda quelques instants, lui disant sa hâte de réintégrer son foyer pour s'assurer que rien de malencontreux ne s'y était produit pendant qu'elle était en ville.

— Quoi ! lui dit cette amie. Que voulez-vous qu'il soit arrivé ? Vous avez des enfants modèles, un mari parfait.

— Est-ce qu'on sait jamais ! soupira Mme Herbert. Mon mari est parfois bizarre depuis quelque temps. La mobilisation de septembre l'a beaucoup affecté. Depuis, il appréhende constamment la guerre, se met martel en tête à l'idée que nous pourrions être évacués, séparés de lui ; malheureux de nous trouver sans appui, sans foyer, peut-être sans ressources, dans quelque province éloignée d'ici. Tout ça le rend souvent morose et douloureusement rêveur. Il y a des moments où je crains que son état nerveux ne le rende neurasthénique...

A ces mots, l'interlocutrice exhala à son tour un pénible soupir, auquel elle ajouta de tristes commentaires.

— Il est vrai, dit-elle, que ce pauvre



# L'atroce "CHARITÉ"

Chargé d'une lourde hérédité, Herbert assassiné ses deux enfants de crainte qu'ils ne soient plus tard malheureux...

éprouvait une sensation si bouleversante que des frissons les parcouraient comme si on leur eût glissé un glaçon entre les épaules. Cependant, le père monstrueux poursuivait ses déclarations sans qu'un muscle de son visage ne tressaillât, sans que sa voix ni son regard ne s'altérassent à aucun moment. Il s'exprimait avec une inhumaine lucidité, tout en affirmant que son crime n'était qu'un acte de pitié fervente.

— J'ai toujours adoré mes enfants, disait-il, mais, malheureusement, je suis issu d'une famille qui compte plusieurs fous, et je me sens moi-même le devenir depuis que la guerre nous a frôlés de si près, en septembre, et depuis qu'elle nous menace pour ainsi dire quotidiennement.

Henri porte une lourde hérédité. Je me souviens encore que vos parents furent longs à consentir à votre mariage, redoutant qu'un jour ou l'autre votre mari ne devienne aliéné, comme plusieurs membres de sa famille, et, notamment, comme son frère. Pourtant, jusqu'ici, Henri a toujours paru aussi lucide que sérieux. Il me semble donc que votre anxiété est, pour le moment, superflue...

Un quart d'heure plus tard, Mme Herbert parvenait à son domicile. Trouvant la porte fermée, elle appela tour à tour son mari et ses enfants ; mais elle n'obtint aucune réponse. Dès lors, une mortelle angoisse la saisit ; et, vite, elle brisa une vitre de la porte à l'aide de son parapluie, réussit à tourner un verrou, courut d'une pièce à l'autre en appelant encore dans le sinistre silence qui régnait autour d'elle.

Dans sa chambre à coucher, l'infortunée mère de famille demeura soudain figée devant son grand lit. Là, étrangement pâles et immobiles, recouverts jusqu'à la poitrine par les draps, bien tirés, la petite Raymonde et son frère paraissaient dormir paisiblement. Chacun d'eux avait les mains jointes et nouées par un chapelet noir. Une branche de buis se trouvait sur la petite table toute proche de la couche lugubre. Hélas ! il suffisait d'un coup d'œil pour tout comprendre, pour savoir que les deux malheureux enfants avaient été victimes de quelque accès de neurasthénie par quoi le père avait été poussé au crime. Devant cette constatation horrible et combien douloureuse, Mme Herbert pensa vivre un cauchemar atroce ! Muette et glacée, ébranlée jusqu'à l'égarément, elle se pencha sur ses enfants, baisa comme une automate le front de sa pauvre petite Raymonde et, poussant aussitôt un cri surhumain, elle s'effondra évanouie sur le sol de la pièce tragique.

Dès qu'elle eut recouvré ses sens, la mère si terriblement éprouvée amena ses voisins par des appels désespérés. Les gendarmes furent alertés à leur tour. Dans tout l'arrondissement de Cambrai, on se mit en quête de l'auteur du crime effroyable. Ce monstre s'était-il enfui ? Ou s'était-il suicidé ? On ne le retrouva qu'après trois heures de recherches, alors qu'il se disposait à passer la nuit dans un bois où il avait, depuis son féroce forfait, employé son temps à récolter paisiblement des champignons...

Interrogé par les gendarmes, Herbert leur narra son double crime monstrueux sans se montrer ému, si peu que ce fût. Il avait aisément, dès le départ de Mme Herbert, étouffé dans son lit la malheureuse petite Raymonde. Mais, pour infliger la mort à son fils, il lui avait fallu s'acharner pendant plus d'une heure et demie pour saisir et ressaisir ce pauvre enfant, lequel s'était désespérément débattu, avait réussi plusieurs fois à se dégager de l'étreinte meurtrière et avait tenté, à plusieurs reprises, de s'échapper en courant à travers la maison fermée, tout en implorant la brute déchaînée de lui laisser la vie sauve...

A entendre pareil récit, les enquêteurs



C'est dans la maison acquise grâce à son travail que le père monstrueux étouffa et étrangla son fils et sa fille. Ce drame douloureux émut tout autant les gendarmes qui arrêterent le criminel que toute la population de Bertry, laquelle afflua tout entière aux obsèques des malheureuses petites victimes.

Or, je n'ai pas voulu que mes deux petits subissent à leur tour la loi de l'atavisme, que pour une cause ou une autre ils deviennent, eux aussi, de misérables aliénés. Voilà pourquoi je les ai tués, mes enfants chéris ; et je considère qu'en agissant ainsi j'ai accompli un acte tout aussi raisonnable que charitable...

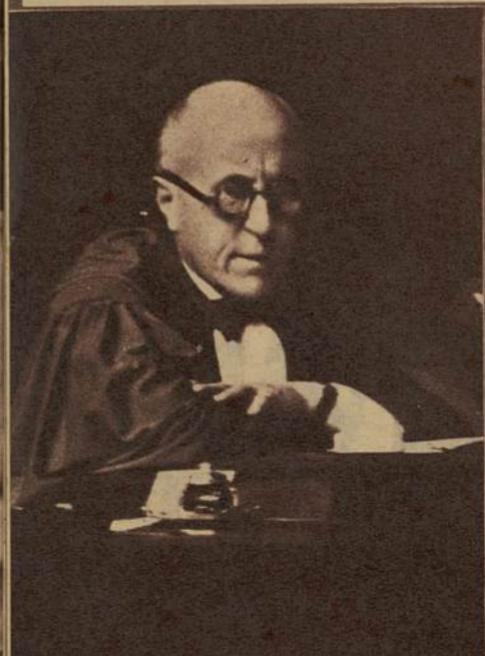
Après cette lamentable confession, le monstre fut incarcéré à Cambrai, mais cette mesure n'est que provisoire. D'ici peu, il sera, comme son frère, interné dans un asile d'aliénés. Hélas ! qu'elle douloureuse histoire que la tragédie de Bertry !..

Luce DORNAIN.

# En flânant



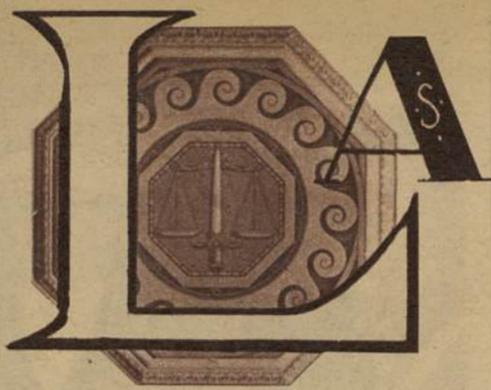
Lucienne Franchi, dite Lulu de Montmartre, poursuivie pour extorsion de fonds, au préjudice d'un jeune ingénieur épris de son amie Raymonde Lagorse (à dr.) a été condamnée à un an de prison avec sursis.



Le président Laemlé a rendu 4 arrêts par contumace, simple étape de procédure : les travaux forcés à Skobline (affaire Miller) et à Albrech (faux monnayeur) et la peine de mort contre un incendiaire et un assassin, tous quatre en fuite.



Devant le tribunal correctionnel de Versailles comparaissent les sœurs Denizot. En mars dernier, profitant de l'absence de leur sœur, Mme Delrat, en traitement dans une clinique, elles se présentèrent chez leur beau-frère, le docteur aveugle Delrat et firent main basse sur une cassette contenant 100.000 fr. de bijoux et 50.000 fr. d'argent liquide. L'une fera 15 mois de prison, l'autre 12.



# JUS DES

## Bataille de dames

DANS ce petit café du quartier de la Chapelle, tout semblait aller le mieux du monde : huit dames jouaient à la belote, en deux équipes de quatre ; leurs maris — ou leurs amis, je n'ai pas demandé le livret de famille — faisaient une période militaire, quelque part, là-bas, sur la ligne Maginot ou sur la frontière italienne. Elles étaient paisibles et, plutôt que de voir s'éteindre le sport de la belote, elles préféraient qu'il tombât en quenouille, à l'encontre d'un vulgaire royaume. Paternelle, à sa caisse, le tenancier du café attendait sans trop de fièvre que ces dames renouvelassent leurs consommations.

Malheureusement, la belote n'est pas un jeu d'endormis ; les esprits s'y échauffent très vite et un 200 de valets ou une passe malencontreuse peuvent provoquer des drames, même chez ces dames, qui sont habituées pourtant aux valets de cœur et plus encore aux passes. Ajoutez à cela qu'à l'une des tables il y avait une brune et brûlante Egyptienne, vaguement initiée aux tarots et qui s'énervait visiblement d'entendre que son adversaire, une Italienne, Mme Menetti, se moquait de sa science du jeu. Elle en vint à lui dire qu'elle « crânait » moins que cela lorsqu'elles faisaient, toutes deux, une retraite obligatoire, à Saint-Lazare naguère, à la Petite-Roquette à présent. Ce sont des rappels que Mme Menetti n'aime pas à entendre, et surtout en public. On est ce qu'on est, bien sûr, mais ça ne regarde pas la galerie. Mme Menetti posa les cartes, se leva et invita Mme Maglory à en faire autant. Décidément, ces dames copiaient leurs hommes. L'Egyptienne crut sentir que la correction était proche ;

elle s'arma d'un verre et le jeta à la figure de l'Italienne, où il se brisa, non sans causer quelques dégâts à l'esthétique faciale de Mme Menetti ; celle-ci a le sang vif, comme toutes les péninsulaires de l'Adriatique, et, lorsqu'elle vit son sang couler, elle vit rouge, bien entendu. Elle ouvrit un canif qu'elle enfonça, à quatre reprises, dans la cuisse tendre de Maglory. Le patron se décida à intervenir. Ça ne devenait plus drôle, si l'on brisait son matériel et si l'on endommageait ses clientes... Les deux belliqueuses comparaissent devant la 13<sup>e</sup> chambre. Elles ont perdu de leur ardeur ; de plus, elles parlent moins bien qu'elles ne jouent aux cartes ou aux amours.

Toutes deux prétendent avoir subi une incapacité de travail d'un mois, ce que le président croit sans peine.

— Evidemment, dit-il à Mme Maglory, vos clients doivent préférer une cuisse nette à une passoire ; mais vous, madame Menetti...

Il n'achève pas ; j'interprète son silence : « Mais vous, madame, cette estafilade au visage devait vous donner un petit air bagarreur qui ne déplaît pas à une certaine clientèle, et puis, là où vous en étiez du mimétisme avec vos maris, cette balafre était tout à fait de rigueur... »

En tout cas, il les condamne toutes les deux à 50 francs d'amende, ce qui, ajouté aux dégâts causés chez le cafetier et au temps d'indisponibilité sur le trottoir, dégoûtera peut-être ces deux dames de copier leurs hommes, et les incitera peut-être à laisser au sexe fort les jeux de cartes et les jeux de mains...

## ELLE L'AIMAIT TROP

LORSQUE Marcel Delpuit épousa Dolorès, il ne pouvait se méprendre sur la vertu de sa femme, mais sa paresse naturelle, native, oserais-je dire, s'accommodait fort bien des débordements de sa dame. Ça ne le gênait pas, cet homme, quelle passât une partie de ses nuits dehors, à accrocher des caresses furtives, toujours répugnantes et à en tirer de quoi entretenir son goût du *farniente* (si ce n'est de la belote).

Je sais beaucoup d'amants — et même des maris — qui, sur ce point, cultivent la même philosophie infâme que Marcel Delpuit. Il ne leur arrive pas à tous ce qu'il advint à ce couple et c'est dommage.

### Courrier juridique

Gustave B..., Paris. — Le récent décret-loi sur l'amnistie ne comprend pas l'escroquerie mais des grâces amnistiantes individuelles peuvent être accordées si la condamnation n'est pas supérieure à trois mois de prison avec sursis. Mais comme votre condamnation remonte à 1911 — et vingt-huit ans de vie honnête vous ayant réhabilité non seulement judiciairement, mais encore moralement — vous pourriez bénéficier des lois d'amnistie antérieures, si vous aviez passé plus de trois mois dans une unité combattante ?

Robert T. Périgueux. — Un décret-loi de 1938 a édicté en effet qu'en matière d'accident d'automobile, l'arrêt de la cour d'appel rendu dans une procédure correctionnelle qui accorde une indemnité à la victime est exécutoire, malgré le pourvoi en cassation, formé par celui qui est condamné.

C'est là une réforme d'une importance capitale que *Detective* avait réclamée dans de nombreux articles et qui à cet heureux résultat de rendre plus difficile l'organisation de l'insolvabilité que réalisent souvent les auteurs d'accidents.

Dolorès adorait son mari ; elle adorait travailler pour lui. Rien ne lui paraissait si beau qu'une belle recette à lui remettre ; elle le voulait bien habillé, bien pourvu de billets pour ses apéritifs, pour sa belote, pour son cinéma, pour son vélodrome, pour ses matches de boxe. A ce compte, on gâte le meilleur, le plus veule des souteneurs, n'est-il pas vrai ?

Un jour, Marcel s'aperçut que les rites habituels ne suffisaient plus à embellir son existence trop quète. Il tourna les yeux vers d'autres femmes et s'aperçut qu'elles étaient d'autant plus agréables qu'elles se montrèrent plus indociles. Il eut beau fréquenter les bals musettes, il n'y trouva pas de femmes si ductiles que Dolorès, si aptes au travail et comme il était amolli par une vie trop exempte de luttes, il perdait en ces lieux de l'argent et de belles phrases. Sans compter qu'il perdit encore la confiance de Dolorès qui, une nuit, lui trouva la peau d'une balle. C'est bien le comble pour un souteneur d'être ainsi abattu et c'est bien le comble que ce fût elle la jalouse, pour quelques fleurettes contées.

Il en fut quète pour deux mois d'incapacité de travail. Ce dernier mot sonna étrangement à ses oreilles. Il ne comprit pas et ne fit aucun effort pour comprendre. Il n'a pas l'habitude des efforts.

Dolorès doit s'expliquer à présent devant les juges de la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle. Elle ne montre pas d'embarras pour expliquer qu'elle débuta dans la prostitution pour élever sa petite sœur, orpheline à 12 ans. A la rigueur, le président excuserait le vilain métier grâce au beau sentiment, mais il estime qu'elle eût dû s'en tenir là, à son mariage.

Dolorès ne réplique pas que Marcel est un enfant aussi, un enfant lâche et vil mais un enfant.

Elle analyse assez bien l'âme de la prostituée mais son cours d'immoralité, ni son avocate M<sup>me</sup> Odette Moreau, ne l'empêchent de récolter deux ans de prison avec sursis. C'est une mauvaise passe, voilà tout Dolorès ; on ne gagne pas à tous les coups, avec les hommes...

# TICCE

# HOMMES

## Le grand amour !

**J**e suis vendeuse ! précise Lætitia Fauvel, belle fille, dont l'élégance de bouton jure en ce box des prévenus.

Mais le président rétorque :

— Vendeuse d'illusions ! Vous êtes fille soumise.

Ainsi sommes-nous aussitôt dans l'ambiance de cette affaire de double entourage.

A l'entendre, cette femme au printanier chapeau bergère est innocente comme l'agneau qui vient de naître. Ses accusateurs se trompent. Il y a erreur sur la personne. Ritournelle habituelle des spécialistes malhonnêtes du marché d'amour !

Il faut donc procéder à l'audition des victimes qui furent si galamment tondues.

**PREMIER TÉMOIN (soixante-quatre ans, l'âge des grandes folies. Petit, propre, bien rosé. Il est chauve, Il rit... jaune, sûrement, car on lui a pris six gros billets... son terme qu'il portait à son propriétaire).** — J'ai accompagné cette femme dans un hôtel. J'avais placé mon argent dans ma poche revolver, par prudence, mais la personne qui m'a volé est habile de ses mains. (Rires.)

**LE PRÉSIDENT.** — Un bracelet de prix, que vous aviez dans la même poche, vous a été aussi soustrait ?

**LE PREMIER TÉMOIN.** — Oui, c'était un cadeau de noces de ma femme. Je portais ce bijou à réparer. J'ai dû inventer une histoire. Dire qu'on m'avait pris ce bracelet dans l'autobus. (Rires.)

## AH ! NON, AMIRAL...

**C'**est presque une histoire de corsaire 1939 ! Elle a été évoquée la semaine dernière, non pas devant un tribunal de mer, à Saint-Malo, où flottent les souvenirs légendaires de Surcouf, mais dans la salle d'audience, toute familiale, de la justice de paix du seizième arrondissement de Paris.

Un amiral — en activité et qui exerce des fonctions considérables au ministère de la Marine — était assigné par un médecin des hôpitaux en... un franc de dommages-intérêts, pour la façon désinvolte dont il avait enlevé audit médecin sa femme de chambre.

Cette « prise », effectuée en violation des règles de la bienséance et du code du travail, avait irrité le médecin. Ayant perdu sa soubrette, qui avait cédé à l'appel de la sirène en uniforme, il voulut qu'une sanction judiciaire couronnât un aussi blâmable exploit.

L'amiral battit en retraite : à la citation de l'huissier qui le convoquait devant le juge de paix, il ne répondit pas. Justiciable défaillant, il fut criblé de traits par l'avocat du médecin des hôpitaux, M<sup>e</sup> Guillaume Hanoteau, qui, dans une plaidoirie fort spirituelle, dénonça sa façon d'agir.

Et, comme péroraison, M<sup>e</sup> Hanoteau ne put rien trouver de mieux que de lire la lettre que son client avait envoyée à l'amiral.

Voici ce billet :

Paris, le 3 mars 1939.

Amiral,

Permettez-moi de me montrer particulièrement surpris, voire même choqué, de la façon un peu cavalière, même pour un marin, avec laquelle vous réglez vos ennus domestiques.

Votre femme de chambre, la sœur de la mienne, est atteinte d'appendicite. Nous accordons à la nôtre, ce qui est parfaitement légitime, toutes facilités pour se rendre au chevet de la malade, et, froidement, sans la moindre démarche de courtoisie, lettre ou coup de téléphone à ma femme, vous proposez à cette jeune fille de rester chez vous pour remplacer à votre bord les services de l'opérée !

Et celle-ci, pour conserver la place de sa sœur, accepte, et cette heureuse solution vous paraît la plus élémentaire et la plus logique du monde !

COMPTES RENDUS D'AUDIENCES  
par  
Simone FRANCE

Dans le fond, cet excellent mari n'a qu'à deux menti. Il s'agissait, bien, en effet, de « transports en commun ».

**LE PRÉSIDENT.** — Vous avez été surpris des prévenances de la prévenue, qui insistait toujours pour que vous preniez tout votre temps.

**PREMIER TÉMOIN.** — Oui, ainsi elle avait toutes ses aises pour me voler.

La deuxième victime est, comme la précédente, de la troisième jeunesse. Soixante ans bien sonnés. Même petite taille, même calvitie. L'opération a été, toutefois, moins fructueuse que la première. Au tableau : 1.500 francs seulement.

**DEUXIÈME TÉMOIN.** — Quinze cents francs, oui; mon président. Je suis artisan tailleur. C'était le prix de deux complets que je venais d'encaisser ! (Rires.)

La belle Lætitia, spécialiste de la poche revolver, a débarrassé des fonds son imprudent client en employant la même méthode.

**DEUXIÈME TÉMOIN.** — Messieurs les juges, je l'avoue, cette femme, qui me répétait à tout bout de champ qu'elle n'était pas pressée, cela m'avait paru suspect. D'habitude — j'ai de l'expérience (rises) avec ces dames — c'est le contraire. Le client est expédié en un tournemain. (Hilarité. Vengeur.) Ah ! la coquine savait bien ce qu'elle faisait ! (Rires.)

Sans doute le tribunal partage-t-il cet avis, car il gratifie l'entôleuse de six mois de prison. Les fonds dérobés n'ayant point été restitués, c'est encore, pour cette fille, « une affaire ».

*Mais, Amiral, c'est de la flibuste ! Permettez-moi de vous le dire.*

*La France fout le camp, hélas ! mais, si les officiers généraux et les marins, qui plus est, poussent à la roue... Dansons la Carmagnole, Amiral ! Ces messieurs de la marine royale arrimaient avec plus de courtoisie. Gardez les deux femmes de chambre, Amiral... Le ministre peut, impromptu, vous priver des services de l'une d'elles, puisque c'est ainsi que se font les choses, rue Royale, et je ne veux pas que vous soyez dans l'ennui.*

*Veillez agréer, Amiral, mes civilités. L'amiral a été condamné à payer à sa victime l'indemnité symbolique de vingt sous.*

J. M.

## Courrier juridique

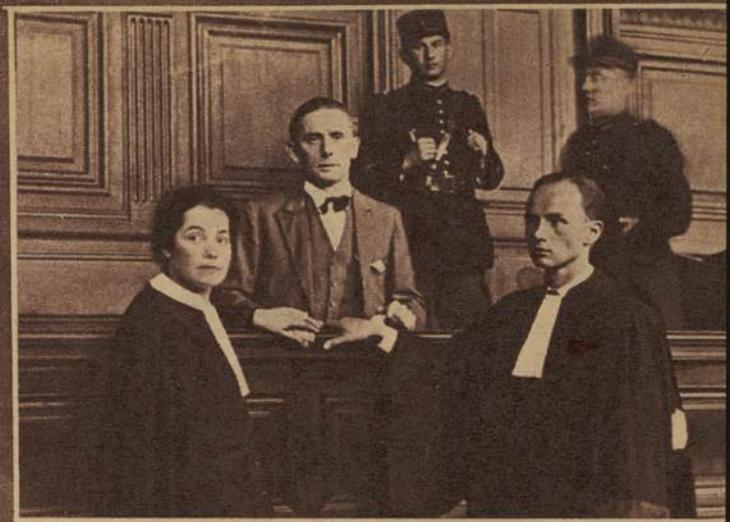
**Mme Louise B., Quimper.** — Les grands parents ont le droit de demander en justice l'autorisation de voir leurs petits-enfants : une jurisprudence est désormais bien établie en ce sens. Ces sortes de procès — toujours pénibles — se produisent lorsqu'un des parents de l'enfant est mort et que des dissensions s'élevèrent entre les familles. Les tribunaux ont raison de tenir compte de la tendresse naturelle d'un grand-père ou d'une grand-mère pour l'enfant qui leur rappelle celui qu'ils ont perdu.

**Elise Marseille.** — Le fait d'avoir été interné dans un asile d'aliénés pendant un an ne dispense pas des obligations militaires, si l'ex-interné est dans un état de santé qui le rend apte à servir. C'est une question d'ordre purement médical.

**Pierre M., Lyon.** — Le décret-loi du 12 juillet 1939 sur l'amnistie prévoit pour certaines condamnations la possibilité de la grâce amnistiante, qui est accordée par une décision individuelle.

Quelle est la condamnation que vous avez encourue ? Ecrivez-nous.

Aug. Hamelin, un chauffeur parisien, tua sa maîtresse, « pour lui faire peur », dit-il. Défendu avec beaucoup de cœur et de talent par M<sup>e</sup> Georgie Myers, Hamelin fut condamné par les jurés de la Seine à 5 ans de réclusion.



## Remboursez, madame

**T**raès beau garçon, un jeune ingénieur, Richard B..., avait fait en juillet 1934 la connaissance de Mme Yvonne R..., femme d'un industriel demeurant dans la banlieue parisienne.

Elle n'était pas encore sa maîtresse qu'il organisait déjà les conditions d'un charmant et tout proche adultère : location d'une garçonnière confortable. Il ne restait plus à Mme R... qu'à tomber dans les bras de Richard, ce qui ne tarda pas à se produire.

Les amants savouraient la joie de leur amour dans de fréquents rencontres.

Un soir, Richard B... trouva Yvonne dans sa baignoire, inanimée. Elle venait de prendre du véronal. Affolé, il la fit conduire dans une clinique ; au bout de quatre-vingt-deux heures, Mme R... se réveilla : elle était sauvée.

Pendant le temps qu'avait duré son sommeil, l'ingénieur avait réfléchi. Il s'inquiétait d'avoir une maîtresse aux tentations morbides et sur la pente du désespoir. Rien, apparemment, ne justifiait sa tentative de suicide ; elle semblait heureuse et Richard ne comprenait pas pourquoi elle avait voulu mourir.

Il se sentit ébranlé. A peine guérie, Mme R... lui demanda la voiture. Galant homme, il ne pouvait lui refuser l'élégant cabriolet dont elle avait envie.

Et puis, et puis... l'amour disparut. Les amants se séparèrent et Richard prit le cabriolet. Mme R... déposa une plainte en vol ; l'ingénieur fut arrêté un après-midi, à la terrasse d'un café des Champs-Élysées, conduit au commissariat, où il passa toute la nuit, refusant de restituer la voiture.

La plainte aboutit à un non-lieu, car la carte grise était au nom de l'ingénieur, qui prétendit qu'il avait simplement prêté l'auto à son amie, pour son usage personnel, pendant trois mois.

Mais cet incident judiciaire avait tendu les rapports entre les anciens amants.

Furieux de la plainte, Richard B... riposta par un autre procès.

Il avait dépensé de l'argent pour sauver de la mort sa maîtresse, réglé les frais de clinique, les honoraires du médecin ; en tout pour 5.310 francs. Il en réclama le remboursement à Yvonne et, pour que la procédure soit régulière, il mit en cause le mari !...

L'affaire se plaidait récemment devant la quatorzième Chambre de la Cour de Paris. M<sup>e</sup> Joë Nordmann, avocat de M. Richard B..., soutint une thèse habile : son client avait accompli ce qu'on appelle, dans le langage juridique, une « gestion d'affaires » dont l'utilité n'était pas contestable.

Cette gestion, c'était le sauvetage de sa maîtresse du destin fatal où l'emploi du somnifère devait la conduire. Il avait sauvé Yvonne ; que celle-ci lui rende donc le prix de ses efforts et que, par la même occasion, le mari participe au remboursement.

M<sup>e</sup> Geranton, au nom des époux R..., répliqua que M. Richard B..., s'il avait soigné sa maîtresse, n'avait fait là qu'un geste bénévole, au surplus tout naturel.

La Cour, sanctionnant cet épisode contemporain des liaisons dangereuses, a condamné Mme R... à rembourser à son ancien amant 5.310 francs, mais elle a déchargé le mari de toute responsabilité.

J. M.

## Amants d'aujourd'hui

## Le faux chômeur

**A**u temps de Goethe, de lord Byron, de Chateaubriand, de Musset, il n'était pas rare de voir les héros de romans mourir d'amour ; il y eut même, à cette époque, une épidémie de suicides que je qualifierai, volontairement, de romantiques et non de romanesques.

Maintenant, les amoureux fervents prennent plus de soin de leur vie s'ils montrent moins d'égards pour celle de l'objet aimé ; le revolver n'est pas pointé sur le cœur endolori mais sur la poitrine ayant provoqué cette douleur.

C'est ainsi que Léon Baricourt, à peine âgé de 18 ans, a tiré sur la petite Annie et c'est pourquoi j'ai tout loisir de les contempler à la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle.

Avec sa jolie tête, ses lourds cheveux blonds très bouclés, Annie ressemble à un ange ; c'est un petit démon qui s'amuse à exciter la jalousie de Baricourt. Un jour qu'elle devait aller à un bal de société, elle y donna rendez-vous à tous ses admirateurs. Je vous jure qu'il y avait du monde. Elle ne put satisfaire tous ses cavaliers, encore qu'elle n'eût pas manqué une danse ; Baricourt spécialement, fit souvent banquette. Et dire qu'il croyait être seul aimé d'Annie ! A la fin du bal, il était tellement ulcéré qu'il guetta, dans l'ombre, la malicieuse Annie. Lorsqu'elle apparut, il lui fit d'amers reproches sur son inconduite. Elle ne répondit pas ; il prit son revolver et l'en menaça ; elle courut vers un agent. Bafoué, Baricourt tira. Il dit à présent qu'il voulait seulement lui faire peur et qu'il avait tiré en l'air. C'est bien possible puisque Annie n'a pas été atteinte, mais on ne peut l'assurer car aucun oiseau n'est venu se plaindre. Sans rancune, Annie réclame l'indulgence du tribunal qui ne l'accorde qu'en partie puisqu'il condamne le jeune jaloux à 8 mois de prison, avec sursis, il est vrai.

Voilà de quoi faire réfléchir les amoureux d'aujourd'hui, trop pressés d'entretenir la passion qui les brûle en « brûlant » l'objet de leur adoration exigeante...

**L**a compression du budget nécessite un contrôle de plus en plus vigilant des dépenses publiques, une chasse à tous les abus.

Parmi ces abus, l'escroquerie aux allocations de chômage tient une des premières places : des inspecteurs spécialisés dans ces recherches fournissent un travail méthodique et fructueux, si l'on en juge par les nombreux procès qui viennent devant les tribunaux correctionnels des grandes villes et principalement à Paris.

Le cas, que vient d'examiner sous la présidence de M. Guillaumot, la 13<sup>e</sup> chambre, est assez pittoresque ; il sort de la banalité de ce genre d'affaires.

Un plombier chômeur s'était fait inscrire à la mairie. Il était vraiment chômeur ; mais il avait une femme et sa femme ne chômait pas. De là, les poursuites.

La femme travaillait dans une maison de rendez-vous, aux appointements fixes de 80 francs par jour, plus, naturellement les pourboires donnés par les clients satisfaits et reconnaissants.

Arrêtés tous les deux, Bertine et son époux se défendaient de la même façon.

« Comme nous ne nous entendons pas, disait la femme, nous menons une vie séparée. Je ne sais pas ce que fait mon mari ; de son côté, il ignore ce que je fais... »

Bertine déclarait qu'elle avait seulement appris, lors de son arrestation, que le plombier s'était inscrit au registre du chômage. Quant à lui, il eut, dit-il, une révélation réciproque : c'est le juge d'instruction qui lui annonça que Bertine travaillait... au dehors.

Protecteur et gardien attentif des deniers de l'Etat, le substitut Albucher requit une peine d'emprisonnement ferme contre les deux inculpés : chacun, dit le magistrat, puisait dans la caisse commune, alimentée par les passes de la femme et les allocations reçues par le mari. Ce chômeur est un faux chômeur.

L'affaire se termina par un mois de prison à Bertine et à son mari.

# CHASSEUR DE TERRORISTES

## 48 heures avec les DETECTIVES de Scotland Yard de notre envoyé spécial Harry GREY

Cette absurdité, disons le mot, a pris fin. Aujourd'hui, rien que pour Londres, les dynamiteurs irlandais ont à leurs trousses plus de mille détectives de la *Special Branch* et du *Criminal investigation department*.

Un détective m'a également précisé qu'en cas de besoin, la mise en application du plan D permettrait aux autorités de disposer d'effectifs de surveillance et de protection s'élevant à quinze mille policemen en uniforme, et à six mille *special constables*, ou volontaires, embrigadés parmi la population londonienne. Et il a ajouté :

— L'attentat de la gare de King's Cross, en causant la mort du conférencier Donald Campbell, qui partait en voyage de noces, a mis le couvercle !

Suivie par nos taxis, la « Marie Noire » démarre en direction de Scotland Yard, et pénètre bientôt dans la



Un des mille détectives que la chasse aux terroristes irlandais oblige à travailler à la cadence de seize heures par jour.

vaste cour, tandis que nous stoppons, sur le quai, en face de la petite porte verte du bureau de presse, la préfecture de police londonienne n'aimant pas voir ses couloirs envahis par les journalistes.

Après une heure et demie d'attente, la porte intérieure qui donne accès au Yard s'ouvre, et un monsieur fort courtois nous lit lentement un communiqué :

— Michaël McAllisters, vingt-huit ans, né à Dublin, venu en Angleterre le 11 mars dernier, n'a pu démentir l'exactitude des rapports qui le montrent comme appartenant à l'*Irish republican secret army*. Une décision sera incessamment prise à son égard...

### Scotland-Yard, gare de triage

Nous avons compris. Cet individu figure sur la première liste de cinquante suspects, marqués pour l'expulsion immédiate.

— *It's better than a convict's garb!* (Cela vaut mieux qu'une livrée de convict), ricane quelqu'un.

L'explosion de la gare de Victoria se produisit à 9 h. 45, mais les aiguilles de l'horloge ne s'arrêtèrent — pour de bon — que trente-cinq minutes plus tard.

LONDRES  
(De notre envoyé spécial)



EST fini de rire. La patience légendaire du Lion britannique est à bout. Depuis la mise en vigueur du *Bill*, ou texte de loi, qui permet — enfin ! — à Scotland Yard de sévir avec efficacité contre les exécuteurs et exécutrices de ce gang de terroristes, d'assassins qu'est l'I. R. A., les opérations de nettoyage ont commencé.

Je viens d'assister à un certain nombre de ces opérations, et je puis garantir que les policiers font l'impossible pour rattraper le temps perdu depuis janvier.

Non qu'ils soient demeurés entièrement inactifs. En face du bilan de cent vingt-neuf attentats, on trouve cinquante terroristes de l'I. R. A. arrêtés, jugés, reconnus coupables et condamnés à des peines de servitude pénale dont le total atteint six cents années.

Des détectives m'ont dit :

— Les grands chefs de l'I. R. A. ont tiré la jambe (hourré le crâne) de leurs exécuteurs, en leur faisant croire qu'en tant que condamnés politiques, ils bénéficieraient d'ici un an ou dix-huit mois, d'une amnistie. Or, rien n'est plus faux. Le texte de loi sous lequel tombent les terroristes irlandais — *Explosives Act* — prévoit que « toute personne provoquant illégalement une explosion de nature à mettre en danger des vies humaines ou à causer des dégâts matériels, se rend coupable d'un crime », et, en Angleterre, aucun texte de loi n'admet ni ne reconnaît le « crime politique ».

— De sorte que les terroristes de l'I. R. A., que les tribunaux anglais ont condamnés risquent fort de purger leur peine en entier ?

— Non. Si leur conduite est bonne, ils pourront s'en tirer avec quinze ans. Et notez bien que sur le trésor de guerre de l'I. R. A., qui dépasse de loin cinq cent mille livres — quatre-vingt-dix millions de francs ! — pas un penny n'a été prélevé pour assister les terroristes arrêtés, soit durant leur procès, soit durant leur détention qui, de ce fait, n'est pas un lit de roses, sous notre régime pénitentiaire où les condamnés sont contraints de travailler pour l'Etat, sans recevoir en échange le moindre pécule.

L'un de mes interlocuteurs hausse les épaules :

— C'est encore trop bon pour ces sales rats, qui opèrent sous les directives et avec l'appui de la Gestapo !

### Rafle de suspects

A l'est de Limehouse, dans ce quartier terne, où les bâtisses à un ou deux étages étirent à l'infini leurs murs de briques grisâtres, des voitures de police déposent ci et là, aux endroits stratégiques, des détectives. Manœuvre rapide, silencieuse, qui a pour effet d'interdire toutes les issues d'un « bloc », sans gêner le moins du monde la circulation normale des habitants non-suspects.

Quelques journalistes, avec lesquels j'ai tué le temps, tout à l'heure, en jouant aux fléchettes dans le minuscule bureau de presse de Scotland Yard, contemplant, la pipe aux dents, les préparatifs. Un commissaire de police, casquette plate et étoiles d'argent aux pattes d'épaule — passe devant nous, un sourire figé aux lèvres :

— Pas de photos, gentlemen, s'il vous plaît.

D'autres voitures de police arrivent. Cette fois, ce sont les détectives de la *Special Branch*. Leurs chefs ont en mains des listes. Décidément la rafle est réglée comme un scénario. Sans hâte, les policiers pénètrent dans la première rue, et commencent à faire, par groupe de six hommes, la tournée des quarante maisons qu'ils doivent visiter.

— Quatre pour la visite, me souffle un confrère, et deux pour emmener les suspects.

Le badaud est de partout. De la foule qui s'est peu à peu amassée, s'élève un murmure que domine de temps à autre une exclamation indignée : « Pendez les assassins de l'I. R. A. ! » « Donnez-leur le chat à neuf queues ! » Dans les conversations qui se nouent, ceux qu'on n'hésite pas à nommer ici les « gangsters » de l'I. R. A., sont plutôt malmenés.

Soudain, dans l'encadrement d'une porte, apparaît le premier suspect, flanqué de deux détectives. La scène est très peu spectaculaire. En pantalon de golf et chemise Lacoste, l'homme — il peut avoir vingt-cinq ans — porte son veston sur le bras et, une valise à la main, suit tranquillement ses anges gardiens, en fumant une cigarette, jusqu'à la porte d'une « Marie Noire » (voiture cellulaire) qui vient d'arriver...

Dans ce pays, où la liberté individuelle est quelque chose de sacré, où les policiers procédant à l'arrestation d'une personne doivent virtuellement l'engager à se taire !

— « Tout ce que vous direz à partir de cet instant, pourra être utilisé contre vous... » — les attentats commis par les terroristes anglais ont provoqué un tel sentiment de révolte que, pour la première fois dans l'histoire, la police, grâce au nouveau *Bill*, est en droit :

D'arrêter sans mandat toute personne soupçonnée d'être compromise dans un « acte de violence ».

De détenir cette personne pendant enquête, délai maximum : quarante-huit heures — ce délai pouvant être porté à cinq jours par décision du Home Secretary (Ministre de l'Intérieur).

De délivrer immédiatement contre cette personne un ordre d'expulsion, l'intéressé ayant le droit d'en appeler au Home Secretary, et cet appel étant suspensif.

De prendre toutes mesures pour interdire de facto l'accès du territoire britannique à toutes personnes suspectes.

D'exiger de toute personne suspecte qu'elle fournisse tous renseignements d'identité qui pourront lui être demandés, et de l'obliger à se soumettre aux formalités anthropométriques, si nécessaire.

Il faut dire les choses comme elles sont. Durant les six derniers mois, les exécuteurs mâles et femelles de l'I. R. A., n'ont eu beau jeu que parce que l'hospitalité de la Grande-Bretagne leur permettait d'échapper quasi totalement au contrôle de la police.

En fait, lorsque les détectives de la *Special Branch* voyaient débarquer de la Malle d'Irlande un homme ou une femme qu'ils croyaient — ou même savaient — appartenir à l'I. R. A., ils étaient obligés de la laisser pénétrer en territoire britannique, et n'avaient pas même le droit de la faire surveiller !



— Et dire qu'il y a seulement trois jours, riposte un confrère, ils auraient été obligés de le relâcher, I. R. A. ou pas I. R. A., à moins de prouver sa participation à un attentat !

Là-haut, dans les bureaux, les interrogatoires se prolongent. Rien d'étonnant à cela. On me dit que Sir Samuel Hoare, afin de faire accepter son fameux Bill par le parlement, a dû s'engager de la manière la plus formelle à faire tous ses efforts pour éviter, dans son application, les injustices, les erreurs, certains députés — libéraux, travaillistes, conservateurs — ayant soulevé des objections bien faites pour toucher le cœur des Britanniques.

Des précisions me sont fournies :  
M. Pritt, travailliste, a protesté en disant que l'Angleterre avait mis des centaines d'années à construire des boucliers contre l'injustice, et qu'à présent le Home Secretary voulait anéantir le tout. M'Dingle Foot, libéral, prétendit exiger pour toute personne en instance d'expulsion, une audition devant un juge et la possibilité pour cette personne de faire subir des contre-interrogatoires aux informateurs qui auraient fourni sur elle des renseignements — c'était, me souligne-t-on en passant, un prompt décès assuré aux indicateurs ! M. Thorneycroft, conservateur, déclara qu'il ne pouvait admettre que le Home Secretary consentit à l'expulsion d'une personne contre laquelle la police ne posséderait pas un faisceau de preuves suffisant pour faire condamner cette même personne par un juge.

Bref, la lutte de l'esprit de légalité-à-tout-prix, contre des mesures d'exception amplement justifiées, hélas ! par la découverte du fameux plan S. de l'I. R. A., dont les auteurs projetaient, entre autres attentats de moindre importance, de faire sauter le palais de Westminster !

Au surplus, ce ne fut que lorsque sir Samuel Hoare eut promis qu'en aucune circonstance l'emploi d'agents provocateurs ne serait toléré, qu'il emporta le morceau...

Derechef la porte s'ouvre. Le monsieur au communiqué réparait, toussote et lit, environné de la fumée des pipes :

— D'après des informations reçues, le signalement approximatif d'un individu, qui est fort probablement un membre récent de l'I. R. A., vient d'être envoyé à tous les postes de police. Scotland Yard croit que cet homme a pris une part active à l'attentat de la gare de Victoria...

Tiens, tiens... L'un des suspects, là-haut, se serait-il mis à table ?

## Opérations nocturnes

Mais bientôt nous apprenons que de nouvelles opérations policières vont être effectuées à la gare d'Euston, d'où partent les trains en direction de Holyhead, port d'embarquement pour l'Irlande. Un coup de téléphone à la station de taxis, et nous voilà roulant à nouveau dans le sillage des voitures de police.

Le nombre des Irlandais qui « désirent » rentrer chez eux est si grand qu'on a dû tripler les trains. Archibondé, le premier convoi est parcouru par des détectives de la Special Branch. Ces policiers recherchent fiévreusement certains suspects dangereux qui, depuis plusieurs jours, ont disparu de leur domicile. Sans se soucier des allées et venues de ces messieurs, les voyageurs et ceux qui sont venus les accompagner échantent des adieux pleins d'émotion.

— Good bye, Paddy ! Nous ne nous reverrons jamais !

— Mais si. Plus tard... Come on, buck up ! (du cran !)

Sur le quai, se glisse un reporter-photographe. Brusquement, il ouvre son sac. Je vois bondir deux policiers, qui étaient mêlés à la foule.

— Votre permis ?

L'homme montre sa carte professionnelle et son appareil.

— Ce n'est pas une bombe, sourit-il.

Fiches signalétiques en mains, les détectives vont de compartiment en compartiment, scrutent les visages, regardent sous les banquettes, ouvrent les portes des lavabos — l'un d'eux nous dira tout à l'heure, quand le convoi sera parti, que trente hommes figurant sur les listes se trouvaient à bord — et finalement ils réussissent à « épinglez » un des individus qu'ils recherchent. Bien encadré, il descend du compartiment, l'air penaud, le poignet gauche pris dans un bracelet d'acier. Sur un signe d'un *detective-sergeant*, les policemen en uniforme entourent le petit groupe, et l'accompagnent jusqu'à la sortie, où l'Irlandais est hissé dans une voiture qui démarre aussitôt, flanquée d'une escorte d'agents motocyclistes.

Au passage du prisonnier, un spectateur l'a salué d'une brève injure. L'un des détectives s'est

Ci-dessous, de gauche à droite : Un chauffeur, rescapé de l'attentat de King's Cross, fait part de ses émotions aux policemen. — Cette blessée légère a vu mourir M. Campbell, dont une jambe a été arrachée par l'explosion. — Les terroristes viennent encore de sévir à Picadilly Circus.



retourné, le temps de dire, d'un ton énervé : « Soyez donc un peu plus poli ». Et le spectateur, indigné, a répondu : « Personne ne me fera taire ! Ces cochons de terroristes ont pulvérisé ma boutique, et je suis ruiné, complètement ruiné, puisque le Home Secretary a officiellement déclaré qu'en dépit de toute la sympathie qu'il éprouve pour nous, infortunées victimes de l'I. R. A., il ne peut nous offrir aucune compensation, ne disposant pas de fonds à cet effet !

Un murmure d'approbation ayant encouragé le protestataire, il en profite, lors du passage d'un deuxième suspect, pour répéter son injure, en l'allongeant de quelques autres.

L'idée me vient alors de demander à un commissaire de police le montant exact des dégâts matériels causés par les attentats.

— Un million deux cent mille livres, me répond-il.

Cent quatre-vingt trois millions six cents mille francs ! Un joli denier...

— Il était vraiment temps de bloquer les freins, me dit le commissaire. Quand on pense que certains exécuteurs de l'I. R. A. profitaient de notre impuissance pour débarquer à Londres le matin, prendre rapidement contact avec les agents secrets résidents, « toucher » leurs bombes, commettre leur attentat dans la journée, et reprendre le train pour l'Irlande le soir même !

## Le « déjeuner » de Paddy Regan

Il est à craindre, malgré tout, que les terroristes ne désarment pas entièrement du jour au lendemain. Je viens d'assister à l'enquête faite par les policiers aux docks de Birkenhead, où seule la présence d'esprit — allée à la finesse d'ouïe — du tenancier d'une cantine ouvrière a évité une explosion qui eût pu faire de nouveaux morts.

— Une jeune femme, déclara le cantinier aux détectives, m'a apporté un paquet en me disant : « Voici le déjeuner d'un ouvrier nommé Paddy Regan. Il viendra le prendre tout à l'heure... » J'ai pris le paquet, et je l'ai déposé sur une étagère, dans l'arrière cantine. Un peu



plus tard, ayant eu besoin de me rendre dans l'arrière cantine, j'ai entendu un bruit sourd de tic, tac, tic, tac et j'ai eu tôt fait de m'apercevoir que ce bruit provenait du paquet qui était censé contenir le « déjeuner » de Paddy Regan. J'ai ouvert aussitôt le paquet, et j'y ai trouvé une bombe à retardement reliée à un mécanisme d'horlogerie réglé pour provoquer l'explosion à midi trente — heure où ma cantine est pleine d'ouvriers ! J'ai empoigné le paquet, bombe et tout, et je l'ai jeté à l'eau.

— Vous pouvez repérer l'endroit exact ?

— Oui, à cinquante centimètres près.

— Bon. Nous allons faire venir un scaphandrier...

Aucun détail n'est négligé. Et il est bien certain que l'examen d'une bombe non éclatée et encore munie de son « emballage » peut fournir des indications du plus haut intérêt.

Au Tribunal de Bow Street, j'ai également vu comparaître trois suspects fort élégamment vêtus, trois jeunes gens, les nommés John O'Regan — curieuse homonymie ! — Herbert Moore et Edward Stapleton.

Le détective C. W. Allen les « chargea » ainsi :

— Lors d'une perquisition à Brunswick Square, nous avons découvert des malles et des sacs bourrés d'explosifs, dont quatre-vingt dix-sept détonateurs, le tout appartenant ou étant en dépôt chez ces trois hommes,



Un policeman vérifie le contenu de la mallette qu'une voyageuse désire déposer à la consigne. — Sean Russel (à gauche) qui se prétend chef des « groupes de choc » de l'I.R.A. a vu mobiliser à son intention des milliers et des milliers de policiers, de douaniers, de garde-côtes, d'indicateurs...

dont Scotland Yard demande le maintien en détention.

Et le juge d'opiner du bonnet :

— Accordé. Emmenez les prisonniers.

Un des collègues du détective Allen me précise :

— Très grave, le cas de ces hommes. Si les exécuteurs sont redoutables, qui n'hésitent pas à transporter — au péril de leur vie ! — des engins explosifs et à les déposer aux endroits indiqués ; les spécialistes qui fabriquent et règlent ces bombes sont tout aussi dangereux, sinon davantage. Et, pour l'heure, c'est à ces fabricants que nous faisons la chasse la plus implacable.

## Haute trahison

Jusqu'à présent, les terroristes irlandais, convaincus d'avoir pris part à un attentat, ont été condamnés en vertu de l'« Explosives Act », qui ne prévoit la peine de mort que lorsqu'il y a eu mort d'homme.

Mais, ici, certains hommes de loi affirment que ces manières de bombes pourraient fort bien tomber sous le coup des lois réprimant la haute trahison, ce qui leur vaudrait la mort ignominieuse par la corde.

C'est peut-être le sort qui attendrait le fameux Sean Russel — l'homme qui se prétend le chef des troupes de choc de l'I.R.A. — si les autorités britanniques parvenaient à mettre la main dessus et à démontrer que les exécuteurs ont agi selon ses ordres.

A l'heure où j'écris ces lignes, des rumeurs annoncent l'arrivée clandestine en Angleterre, de Sean Russel. Les Américains, qui avaient mis ce chef de l'I. R. A. en cage durant le voyage des souverains britanniques, l'ont en effet relâché. Mais des policiers me disent que, si Russel parvient à s'introduire en Grande-Bretagne, — ce qui leur semble impossible a priori — il ne saurait aller loin, des dizaines de milliers de représentants de l'ordre public ayant été alertés, et la nouvelle loi permettant au premier constable venu de le « sauter » sans préavis.

En attendant, les lignes téléphoniques de Scotland Yard sont encombrées par de mystérieux correspondants qui, à longueur de journée, « renseignent » les opérateurs de la « salle de contrôle » sur les « futures activités » de l'I.R.A...

Un *detective-sergent* me dit, ironique :

— Nous surveillons. Nous surveillons tout... Nous surveillons même Scotland Yard !

Avant de reprendre le car pour Croydon, j'ai posé une dernière question :

— Ne craignez-vous point que les terroristes expulsés n'aillent poursuivre la série de leurs attentats dans l'Ulster, dans cette Irlande du Nord dont ils veulent obtenir le rattachement à l'Eire ?

Le policier cligne de l'œil :

— De la part de ces gens-là, tout est possible. Mais peut-être penseront-ils, avant de risquer le coup là-haut, à certaine cravate de chanvre...

A la sortie de Londres, j'ai aperçu, collé sur la vitrine d'une boutique, un placard qui disait :

Guerre des nerfs et intimidation par la terreur sont une seule et même chose. Sommes-nous intimidés ? Non ! Non ! Non !

Ce qui prouve, pour dire le moins, que les Britanniques voient clair.

Harry GREY.

La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER

# DETECTIVE

Directeur : MARIUS LARIQUE

PRÈS DE MONTARGIS,

trois gentilles fillettes avaient un papa et une maman. Mais deux fois le drame surgit. Elles sont maintenant orphelines. Il est des familles marquées par



*L'implacable*

DESTIN